Insee Dossier
Occitanie

N° 8
Octobre 2018

Les départements d'Occitanie au regard des autres départements de province

Insee
Mesurer pour comprendre
Occitanie

Coordination : Direction régionale de l'Insee Occitanie

Directrice de la publication : Caroline Jamet

Rédaction en chef : Aurore Bouyssonnie, Michèle Even

Pilotage du projet : Noémie Montcoudiol, Sophie Pauvers

Auteurs : Muriel Arseguel, Émilie Auriac, Alexandra Démier-Mousset, Camille Fontes-Rousseau, Roselyne Jourdan, Élodie Martal, Stéphane Méloux, Noémie Montcoudiol, Sophie Pauvers, Alice Tanay, Martine Tornéro

Suivi et coordination des travaux de mise en page : Marlène Baron, Évelyne De Mas, Jean-Jacques Maillart, Marie-José Pécastaing

Contact presse : médias-occitanie@insee.fr

Mise en page : Agence Elixir, Besançon

© Insee 2018
Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Sommaire

Synthèse

Les 13 départements d'Occitanie souvent situés aux extrêmes parmi les 88 départements de province 3

Les départements

09 - Ariège 4
11 - Aude 6
12 - Aveyron 8
30 - Gard 10
31 - Haute-Garonne 12
32 - Gers 14
34 - Hérault 16
46 - Lot 18
48 - Lozère 20
65 - Hautes-Pyrénées 22
66 - Pyrénées-Orientales 24
81 - Tarn 26
82 - Tarn-et-Garonne 28

Annexes

Méthodologie 30
Définitions 31

Les 13 départements d'Occitanie souvent situés aux extrêmes parmi les 88 départements de province

Vaste territoire de 72 724 km² à la géographie contrastée, et peuplée de 5 774 200 habitants en 2015, l'Occitanie présente de nombreuses disparités territoriales et socio-économiques, qui constituent des enjeux forts de politique publique. Avec 13 départements, c'est la région qui compte le plus grand nombre de départements parmi les 12 régions de province issues de la loi d'août 2015 portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe).

Géographie et urbanisme contrastés

L'Occitanie est avant tout une terre de contrastes, avec quatre grands espaces géographiques : deux massifs montagneux, les Pyrénées et le Massif central, encadrent deux ensembles de plaines ou de coteaux, le littoral languedocien et le bassin de la Garonne.

La région compte trois départements parmi les cinq les plus ruraux de France en 2014 : le Gers, la Lozère et le Lot abritent moins de 4 habitants sur 10 dans une commune urbaine. Ils côtoient trois départements parmi les dix les plus urbanisés de métropole : dans l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et la Haute-Garonne, plus de 85 % de la population vit en ville, au sein d'une unité urbaine *(définitions)*.

Des dynamiques démographiques très variées

En matière de croissance démographique, l'Occitanie est la région où les écarts entre les départements sont les plus forts. La population diminue en Lozère, dans le Lot et dans les Hautes-Pyrénées, alors que la Haute-Garonne et l'Hérault sont respectivement les 2e et 3e départements de province les plus dynamiques (après la Haute-Savoie), avec tous deux une croissance de l'ordre de 1,4 % par an entre 2010 et 2015. Cependant, le solde migratoire est excédentaire pour tous les départements d'Occitanie.

Autre caractéristique illustrant les disparités territoriales, l'Occitanie est la région où l'écart entre le département le plus peuplé et le département le moins peuplé est le plus grand : on compte 17 Haut-Garonnais pour 1 Lozérien en 2015.

La population âgée est aussi inégalement répartie sur le territoire. Avec au moins un quart de seniors de 65 ans ou plus, trois départements d'Occitanie sont parmi les plus âgés de province : le Lot, le Gers et l'Aveyron. À l'opposé, la Haute-Garonne est l'un des départements les plus jeunes (la moitié de la population a 37 ans ou moins), avec seulement 15 % de seniors (65 ans ou plus).

Chômage et pauvreté inégalement répartis dans la région

L'Occitanie est la 2e région où le chômage est le plus présent, après les Hauts-de-France. Mais sa répartition est très inégale sur le territoire, plus que dans toutes les autres régions. Au classement des 88 départements de province selon le taux de chômage, les deux extrêmes se situent en Occitanie : le plus élevé, dans les Pyrénées-Orientales (15,3 %) et le plus bas, en Lozère (6,3 %).

En outre, la région présente de fortes inégalités de niveaux de vie. En 2014, le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus riches et le niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus pauvres est le 3e le plus élevé de province, après Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse. Les disparités sont également importantes entre les départements à l'intérieur de la région. Le niveau de vie médian *(définitions)* varie de 17 793 euros dans l'Aude, le département de province le plus pauvre, à 21 975 euros en Haute-Garonne, le 2e département le plus riche de province après la Haute-Savoie. Par ailleurs, la pauvreté est aussi inégalement répartie sur le territoire. Les quatre départements du littoral ont un taux de pauvreté *(définitions)* compris entre 19,8 % et 21,7 % en 2014, contre 12,6 % en Haute-Garonne.

Des disparités territoriales en matière d'emploi

L'emploi présente des spécificités locales marquées en Occitanie. Le secteur agricole est encore très présent dans les départements du Massif central, notamment en Aveyron et en Lozère, et surtout dans le Gers, 1er département de province pour la part de l'emploi agricole dans l'emploi total (12 % en 2014). *A contrario*, en Haute-Garonne, l'emploi agricole représente moins de 1 % de l'emploi total, l'une des parts les plus faibles de province. Avec Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie est la région qui présente les écarts les plus grands pour le poids de ce secteur.

Autre marqueur des disparités en matière d'emploi, les niveaux de qualification varient beaucoup d'un département à l'autre. Ainsi, la proportion de cadres en Haute-Garonne (25 % des emplois en 2014) est la plus élevée des 88 départements de province, loin devant l'Hérault (17 %), pourtant 2e en Occitanie, et très loin devant les départements les plus ruraux de la région (8 à 9 %).

Par ailleurs, les dynamiques de l'emploi sont très différenciées dans la région, en particulier pour le secteur industriel. Sur la période 1990-2014, l'emploi industriel augmente dans neuf départements seulement en province, dont quatre dans la région, dont la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales. À l'inverse, le Tarn fait partie des dix départements où l'emploi industriel recule le plus sur cette longue période.

Au regard de la typologie des 88 départements de province, les 13 départements de la région appartiennent à 5 groupes de départements différents présentant des caractéristiques proches *(méthodologie)*. ■

Pour en savoir plus

- « L'Occitanie au regard des autres régions métropolitaines : dynamisme, précarité et contrastes », *Insee Analyses Occitanie* n° 40, mars 2017

L'Ariège, un département parmi les plus attractifs et âgés, fragilisé par des difficultés sociales et économiques

L'Ariège fait partie des départements qui attirent de nouveaux habitants, et dont la population est plutôt âgée, selon la typologie des 88 départements de province, même si son attractivité résidentielle est toute relative au sein de la région Occitanie *(méthodologie et carte p.30)*. Neuf autres départements français, tous situés dans le sud, partagent ces caractéristiques. Parmi eux, l'Ariège ressemble davantage aux Alpes-de-Haute-Provence, à la Charente ou au Lot-et-Garonne, qu'au Tarn et au Tarn-et-Garonne qui tirent davantage profit du dynamisme lié à la proximité de la métropole régionale.
L'Ariège se caractérise aussi par une situation économique et sociale dégradée, avec des taux de chômage et de pauvreté parmi les plus élevés de province, en lien avec des pertes d'emplois industriels importantes.

Un chômage très présent, en lien avec un déclin industriel important

Bien que proche du taux régional, le taux de chômage de l'Ariège (12,1 % en 2016) est le 10e taux le plus élevé de province. Dans la région, l'Ariège se place ainsi juste derrière les quatre départements du littoral languedocien, qui figurent parmi les cinq départements de province les plus en difficulté au regard de cet indicateur. Il occupe une position comparable à celle des Alpes-de-Haute-Provence et du Tarn-et-Garonne au sein de son groupe. Le taux de chômage des jeunes est particulièrement élevé : 31,5 % chez les 15-24 ans, contre 30,1 % en moyenne en Occitanie. L'Ariège partage cette particularité dans la région avec les départements du littoral et le Tarn-et-Garonne.

Le déclin des secteurs industriels tels que le travail du bois et ses activités connexes, le textile ou encore l'industrie chimique, explique en partie la situation dégradée du marché du travail ariégeois. Entre 1990 et 2014, le nombre d'emplois industriels diminue au rythme de 1,4 % par an, contre - 1,1 % en moyenne en province. C'est le plus fort recul dans la région et au sein de son groupe, à l'exception du département du Tarn où les emplois industriels reculent encore davantage (- 2,1 % par an sur la période). Néanmoins, l'industrie est encore très présente en Ariège en 2014 (15 % des emplois), comme dans le Lot et l'Aveyron. En contrepartie, le poids du secteur tertiaire est relativement faible dans ce département (74 %) comparé à la moyenne de province (76 %). Avec 4,5 % des emplois, l'agriculture emploie autant d'actifs qu'en moyenne en province. Au total, sur la période 2009-2014, l'emploi ariégeois progresse faiblement (+ 0,2 % par an), à un rythme proche de la moyenne des départements de province (+ 0,1 %).

1 L'Ariège, 10e département de province ayant le taux de chômage le plus élevé

Taux de chômage annuel moyen par département en 2016 (en %)

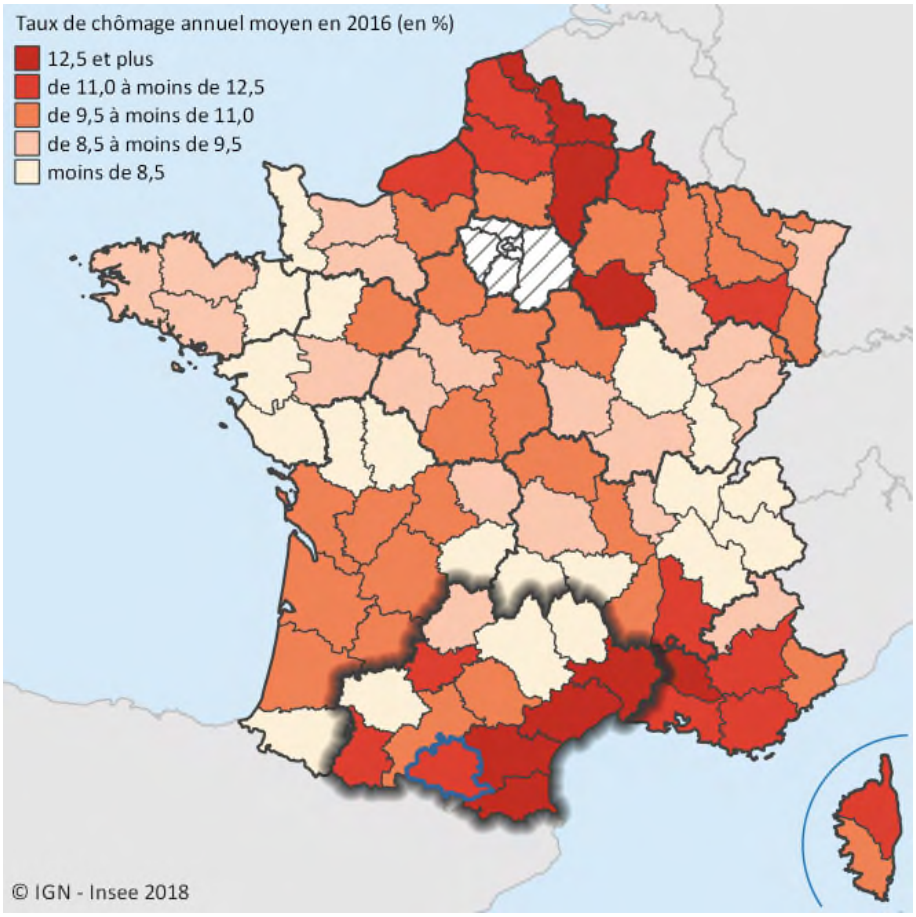

Source : Insee, taux de chômage localisés 2016

Des fragilités sociales et une population âgée

Le niveau de vie *(définitions)* des Ariégeois fait partie des plus faibles de province (79e rang sur 88 départements). La moitié des habitants vivent ainsi avec moins de 18 686 euros par an en 2014, ce qui représente 1 558 euros par mois pour une personne seule ou encore 2 802 euros pour un couple avec un jeune enfant. De fait, le taux de pauvreté atteint 18,2 % dans ce département, soit le 5e taux le plus élevé d'Occitanie et le 13e de province. En particulier, l'Ariège abrite trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, qui se situent dans les unités urbaines de Foix, Pamiers et Saint-Girons. Avec 6 700 habitants, ces poches de pauvreté urbaine regroupent 2 % de la population des quartiers prioritaires d'Occitanie et 4 % des Ariégeois.

En Ariège, les difficultés économiques et sociales que rencontrent les habitants

s'expliquent en partie par la situation dégradée du marché du travail, mais également par une présence renforcée des retraités sur le territoire. Ceux-ci disposent en règle générale d'un pouvoir d'achat inférieur à celui des actifs en emploi. Ainsi, 3 habitants sur 10 sont retraités dans le département, contre 2,5 en moyenne en Occitanie comme en province. L'Ariège compte 113 seniors âgés de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, soit l'indicateur de vieillissement parmi les plus importants de province (14e rang). En Occitanie, il est néanmoins plus élevé dans quatre départements : le Lot, le Gers, l'Aveyron et les Hautes-Pyrénées.

La part des habitants âgés de 65 ans ou plus est particulièrement importante en Ariège, classant le département au 17e rang des départements de province et au 5e rang des départements de la région, tandis que celle des jeunes de moins de 20 ans est *a contrario* bien plus faible, le situant en queue de classement (au 73e rang de province et au 8e rang de la région).

En Ariège, moins de 10 % des actifs en emploi ont le statut de cadre. C'est 2 points de moins qu'en province et jusqu'à 6 points de moins qu'en Occitanie, autre facteur expliquant le niveau de vie plus faible des habitants.

Un département en marge du dynamisme démographique régional

Avec 152 500 habitants en 2015, l'Ariège est l'un des départements les moins peuplés de province (au 83e rang sur 88) et d'Occitanie (au 12e rang), devant la Lozère, avec néanmoins deux fois plus d'habitants. Depuis 2010, sa population peine à se renouveler. Le taux annuel de croissance démographique est quasiment à l'équilibre (+ 0,1 % entre 2010 et 2015, 64e rang de province et 10e rang régional). Ceci résulte d'un solde naturel très déficitaire que ne parvient pas à compenser un solde migratoire toujours positif (+ 0,3 % par an) bien qu'en diminution. Au regard de ce dernier indicateur, l'Ariège se classe toutefois au 31e rang des départements les plus attractifs de province, mais seulement au 10e rang dans une région il est vrai très attractive. L'excédent migratoire de l'Ariège apparaît ainsi d'autant plus faible comparativement à d'autres départements comme le Tarn (+ 0,6 % par an) ou le Tarn-et-Garonne (+ 0,9 %), situés eux aussi à proximité de la métropole régionale. Entre 2010 et 2015, le rythme d'accroissement du solde migratoire en Ariège est davantage comparable à ceux des départements du même groupe : Alpes-de-Haute-Provence, Charente et Lot-et-Garonne.

2 Un solde migratoire faiblement positif

Évolution annuelle moyenne entre 2010 et 2015 des soldes naturel et migratoire (en %)

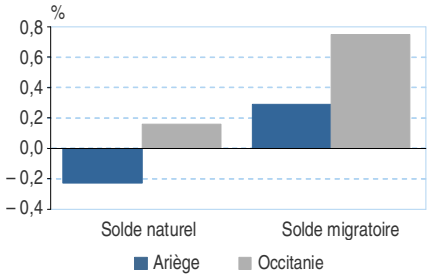

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

L'influence de la métropole régionale sur ce territoire rural reste limitée

L'Ariège est avant tout un territoire montagneux, même si de larges plaines occupent le nord du département. En 2014, un Ariégeois sur deux vit dans une commune rurale, c'est-à-dire dans une commune n'appartenant pas à une unité urbaine *(définitions)*, contre un habitant sur quatre en Occitanie. L'Ariège se place ainsi dans le premier quart des départements de province les plus ruraux et en 5e place des départements d'Occitanie. Une partie de la population vit en zone de montagne, en Haute-Ariège ou dans le Couserans. Ces habitants sont donc plus éloignés des grands axes de circulation et des pôles d'emploi.

Le tissu urbain s'organise autour de Pamiers, unique grande aire urbaine de l'Ariège (35 000 habitants dont 26 400 dans l'agglomération), autour d'une petite partie de la couronne périurbaine de Toulouse qui déborde sur le département (10 communes regroupant 4 600 habitants), ainsi qu'autour de plusieurs petits ou moyens pôles tels que Foix, Saint-Girons, Lavelanet et Tarascon-sur-Ariège *(définitions)*. Au sein de son groupe, l'Ariège est de loin le département qui compte relativement le moins de population urbaine ou périurbaine. Seuls 35 % des habitants vivent dans les espaces des grandes aires urbaines en 2014, contre 74 % en Occitanie. Le département se positionne ainsi au 11e rang régional et au 84e rang de province pour cet indicateur.

L'influence de la métropole toulousaine s'exerce avant tout sur le nord de l'Ariège. Au total, seuls 12 % des actifs occupés quittent quotidiennement le département pour aller travailler, pour l'essentiel en Haute-Garonne. Cette part de navetteurs est moins élevée que dans le Tarn (14 %) et le Tarn-et-Garonne (20 %) également limitrophes de la métropole toulousaine. L'Ariège semble ainsi moins profiter que ces deux départements de sa proximité avec la capitale régionale, et plus généralement de l'attractivité résidentielle dont bénéficie dans son ensemble la région Occitanie

3 L'Ariège en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	152 499	83e
Population projetée en 2050	172 000	80e
Superficie (km²)	4 890	75e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 0,1	64e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	47,0	20e
Part des retraités dans la population (%)	28,8	16e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	9,6	73e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 0,2	38e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	4,5	36e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	14,6	46e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	7,2	30e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	73,8	47e
Taux de chômage en 2016 (%)	12,1	10e
Taux de pauvreté (%)	18,2	13e
Niveau de vie médian (€)	18 686	79e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

- « Panorama de l'Ariège - Un département tourné vers la métropole toulousaine », *Insee Analyses Occitanie* n° 5, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté – Les quartiers prioritaires de l'Ariège », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

L'Aude, un département attractif mais un chômage et une précarité financière parmi les plus élevés

L'Aude est un département qui cumule des taux de pauvreté et de chômage très élevés et qui bénéficie d'une attractivité démographique forte. Cinq autres départements de province se caractérisent par la combinaison de ces trois caractéristiques : les trois autres départements littoraux d'Occitanie, ainsi que les départements corses, selon la typologie des 88 départements de province *(méthodologie et carte p.30)*.

Le 2e taux de pauvreté le plus élevé de province

En 2014, 21,7 % des Audois vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1 008 euros par mois pour une personne seule ou encore 1 814 euros pour un couple avec un jeune enfant *(définitions)*. Le taux de pauvreté de l'Aude est ainsi l'un des plus élevés de province : seule la Haute-Corse a un taux plus important (22,5 %).

Dans une région où le taux de pauvreté est fort (17,2 %), l'Aude est donc le département le plus pauvre, devant les autres départements du littoral languedocien.

Par ailleurs, le niveau de vie médian *(définitions)* des Audois est le plus faible de province. La moitié des habitants du département vivent avec moins de 17 793 euros par an en 2014, soit avec moins de 1 483 euros par mois pour une personne vivant seule, ou encore 2 669 euros pour un couple avec un jeune enfant.

Reflet des fortes disparités territoriales dans la région, l'écart entre le niveau de vie des habitants de l'Aude et ceux de la Haute-Garonne, département ayant le niveau de vie le plus élevé d'Occitanie et au 2e rang de province sur ce critère, correspond à 350 euros par mois pour une personne seule.

1 L'Aude, l'un des départements les plus pauvres

Taux de pauvreté par département en 2014 (en %)

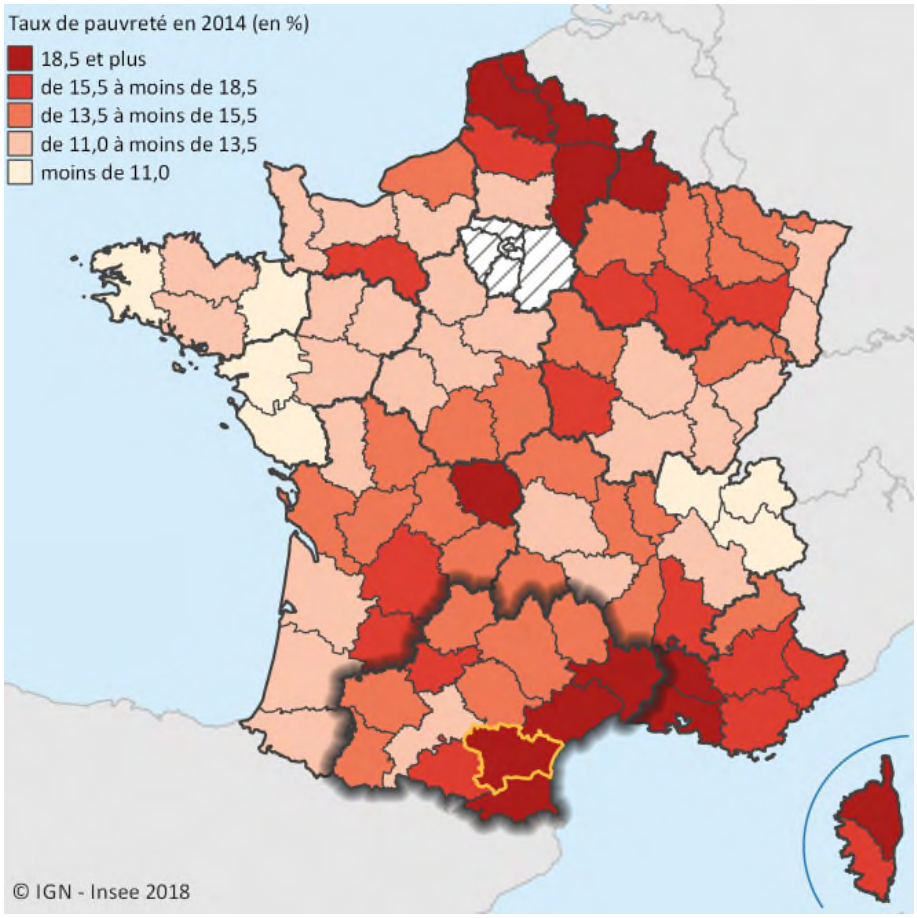

Source : Insee, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014

Pauvreté et précarité financière se cumulent dans l'Aude. En 2014, 33 700 personnes perçoivent au moins l'un des quatre minima sociaux (RSA socle, allocation adulte handicapé, allocation de solidarité spécifique et minimum vieillesse). Le département se situe au 2e rang des 88 départements de province, derrière les Pyrénées-Orientales, pour la part des allocataires dont au moins les trois quarts du revenu disponible proviennent des prestations sociales.

La précarité est notamment forte dans les 10 quartiers prioritaires de la politique de la ville du département. Avec 25 300 habitants, ils regroupent 7 % de la population des quartiers prioritaires d'Occitanie et 7 % des Audois. En particulier, *Le Viguier-Saint-Jacques*, à Carcassonne, est l'un des quartiers prioritaires du pays les plus impactés par la précarité monétaire et sociale. Le niveau de vie médian de ses habitants est le plus faible des quartiers de la région.

L'Aude confrontée à un niveau de chômage parmi les plus élevés de province

Avec un taux de chômage de 13,5 % en 2016, l'Aude est au 5e rang des 88 départements de province ayant le taux le plus élevé, loin cependant derrière les Pyrénées-Orientales (15,3 % d'actifs au chômage). Au sein de la région, l'Aude se situe au 4e rang, après ses voisins du littoral.

Si l'écart avec le taux de chômage de l'Occitanie est important, la différence est encore plus marquée pour les jeunes : 35,2 % des Audois de 15 à 24 ans sont au chômage, contre 30,1 % au niveau régional. Au regard de cet indicateur, le département se positionne au 3e rang de province, après les Pyrénées-Orientales dans la région.
Le chômage touche également les plus âgés, l'Aude se situant au 2e rang de province et d'Occitanie pour le taux de chômage des 50 ans ou plus (9,5 %).

2 Le taux de chômage est très élevé chez les jeunes Audois

Taux de chômage annuel moyen en 2016 (en %)

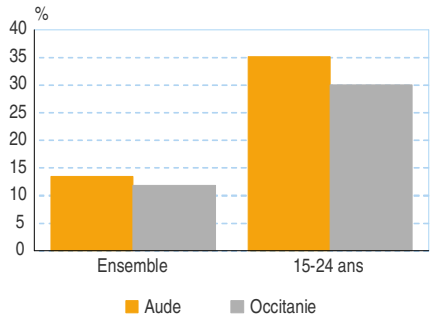

Source : Insee, taux de chômage localisés 2016

Un département attractif mais une population vieillissante

Avec 367 000 habitants en 2015, l'Aude est le département le moins peuplé du littoral languedocien (55e rang de province).
Comme pour les autres départements des côtes méditerranéenne et atlantique, les arrivées sont plus nombreuses que les départs dans l'Aude, ce qui soutient la croissance démographique. Sur la période 2010-2015, l'excédent migratoire (+ 0,7 % par an) compense largement le déficit naturel (- 0,1 % par an). Ainsi, en matière d'attractivité démographique, le département se classe dans le premier quart des départements de province (14e rang) et au 5e rang en Occitanie, loin derrière l'Hérault, les Pyrénées-Orientales mais aussi le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne.

L'excédent des décès sur les naissances s'explique par une population relativement âgée dans l'Aude. L'âge médian des Audois (46 ans) est le plus élevé des départements littoraux de la région. Un quart de la population a atteint ou dépasse les 65 ans, ce qui situe le département au 18e rang de province mais au 7e rang seulement dans une région comptant de nombreux seniors. L'Aude compte, en outre, 107 habitants âgés de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, ce qui place le département au 20e rang des départements de province ayant l'indicateur de vieillissement le plus élevé, mais au 8e rang en Occitanie.

Une agriculture encore très présente

L'Aude conserve une vocation agricole tout en possédant un maillage urbain important, bien plus que celui d'autres départements d'Occitanie à forte tradition agricole comme le Gers ou la Lozère.

Si la part de la surface agricole utilisée (SAU) dans la surface totale (37 %) figure parmi les plus faibles de la région, la part de l'emploi agricole reste élevée (6 %). L'Aude se classe au 14e rang de province et au 5e rang régional sur ce critère.

La viticulture occupe une place majeure dans l'agriculture audoise : 68 % des exploitations agricoles du département sont spécialisées dans cette activité contre 25 % en Occitanie. En 2016, le volume total de vin produit dans l'Aude est le 5e plus important des départements de province, très loin cependant derrière la Gironde, et le 2e de la région après l'Hérault.

En contrepartie, le poids du secteur industriel dans l'emploi total (7 %) est l'un des plus faibles de province. La construction représente 7 % des emplois et le secteur tertiaire, prépondérant, concentre 80 % des emplois. ■

3 Une part de l'emploi agricole élevée

Poids de l'emploi agricole dans l'emploi total en 2014 (en %)

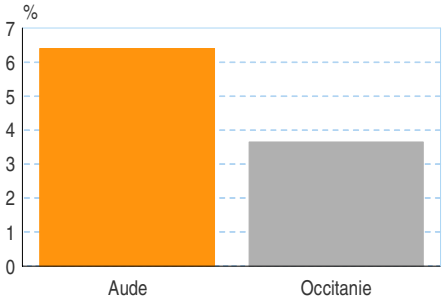

Source : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel) 2014

4 L'Aude en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	366 957	55e
Population projetée en 2050	439 000	51e
Superficie (km²)	6 139	39e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 0,6	23e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	41,2	35e
Part des retraités dans la population (%)	28,2	18e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	10,5	57e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 0,2	40e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	6,4	14e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	7,0	82e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	6,9	36e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	79,7	13e
Taux de chômage en 2016 (%)	13,5	5e
Taux de pauvreté (%)	21,7	2e
Niveau de vie médian (€)	17 793	88e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

- « Panorama de l'Aude – Croissance démographique et difficultés économiques », *Insee Analyses Occitanie* n° 6, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté – Les quartiers prioritaires de l'Aude », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

L'Aveyron, l'un des départements les plus âgés, les plus agricoles et les plus épargnés par le chômage

L'Aveyron est un département âgé, au caractère rural et à l'économie encore marquée par l'agriculture, comme trois autres départements d'Occitanie, le Gers, le Lot et la Lozère. Selon la typologie des 88 départements de province, ils font partie d'un groupe de dix départements aux caractéristiques communes, tous dans la partie sud de la France, et notamment dans le Massif central, comme le Cantal ou la Corrèze *(méthodologie et carte p.30)*.

Près d'un Aveyronnais sur trois est à la retraite

Les retraités sont nombreux en Aveyron : c'est le 8e département de province, et le 2e d'Occitanie pour la part des retraités dans la population totale (30 % en 2014), derrière le Lot (32 %), et à peine devant le Gers. Un quart des habitants ont au moins 65 ans, le département figurant au 7e rang de province selon ce critère, à égalité avec le Gers et devant la Corrèze.

À l'opposé, les jeunes sont relativement peu nombreux, les moins de 20 ans représentant 21 % de la population totale. Au final, l'indicateur de vieillissement, qui rapporte le nombre des 65 ans ou plus à celui des moins de 20 ans, est élevé : l'Aveyron compte 121 seniors d'au moins 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans, ce qui le classe au 3e rang des départements d'Occitanie et au 9e rang des départements de province.

La croissance démographique est faible dans ce département de 279 200 habitants, peu densément peuplé en raison de son étendue (5e département de métropole pour sa superficie). Cette croissance (+ 0,2 % en moyenne par an entre 2010 et 2015) est uniquement due à l'excédent migratoire, le solde naturel étant nettement déficitaire.

Un département rural et agricole

En Aveyron, 54 % des habitants vivent dans une commune rurale en 2014, c'est-à-dire dans une commune n'appartenant pas à une unité urbaine *(définitions)*. C'est le 11e département de province dans le classement des départements selon ce critère, mais d'autres départements de la région sont nettement plus ruraux encore : c'est le cas du Gers (65 %), de la Lozère et du Lot (63 %). Dans l'ensemble de la région Occitanie, la part de la population rurale est beaucoup plus faible (27 %).

Parallèlement, seuls 34 % des habitants vivent dans les espaces des grandes aires urbaines *(définitions)* en Aveyron, que ce soit dans une grande agglomération ou dans son aire d'influence. Cette proportion n'est plus faible que dans trois autres départements de province, dont au sein du même groupe, la Creuse et la Lozère. L'Aveyron ne compte qu'une seule grande aire urbaine, de taille relativement modeste, celle de Rodez : elle rassemble 83 400 habitants au total avec sa couronne périurbaine, dont 50 600 dans l'agglomération (ville-centre et banlieue). Le département compte également 5 600 habitants dans la partie de la grande aire urbaine de Figeac qui déborde sur l'ouest de l'Aveyron. La part de la population vivant dans les grandes aires urbaines est moins importante que dans d'autres départements ruraux de la région comme l'Ariège et le Gers, en raison de l'emprise de la couronne périurbaine toulousaine sur ces deux derniers départements.

1 De nombreux retraités en Aveyron

Nombre de retraités pour 100 habitants par département

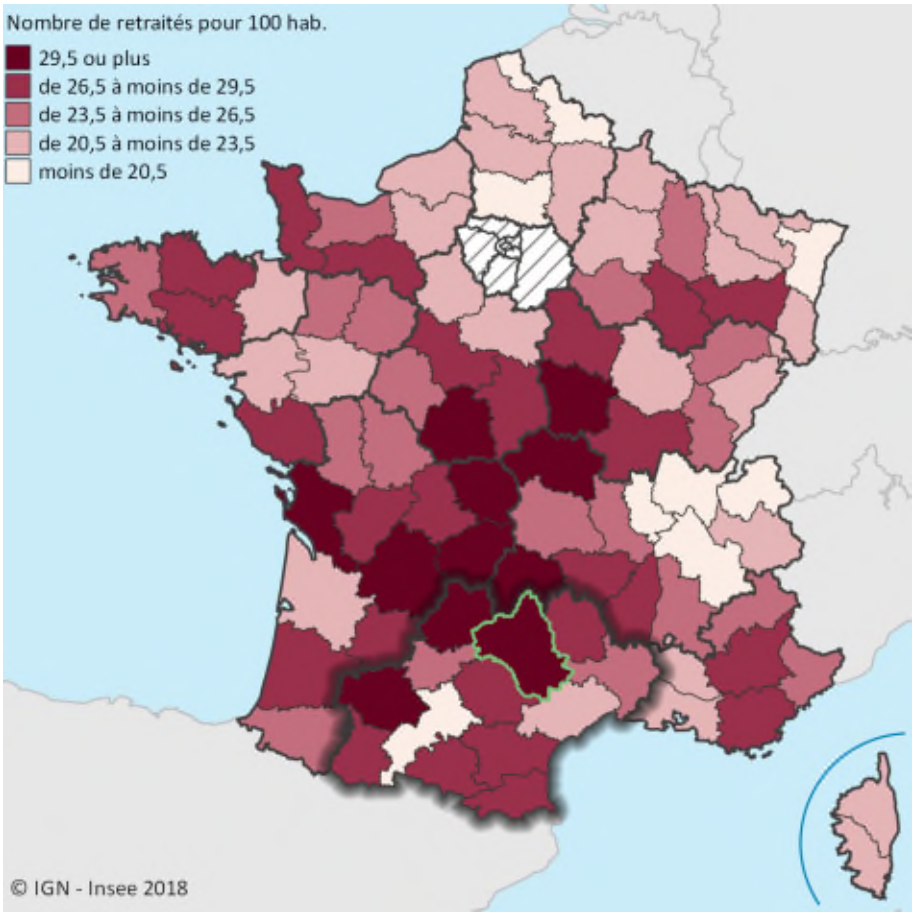

Source : insee, recensement de la population 2014

2 Peu d'Aveyronnais dans les grandes aires urbaines

Part de la population vivant dans l'espace des grandes aires urbaines (en %)

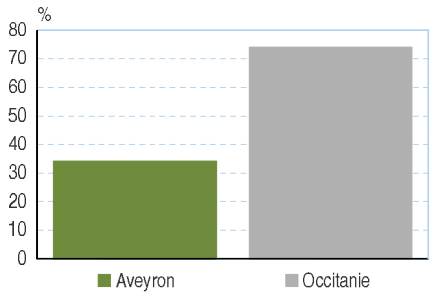

Source : insee, recensement de la population 2014

En lien avec le caractère rural du département, l'agriculture est encore très présente dans l'économie aveyronnaise. La part de l'emploi agricole est importante (10 % en 2014) et positionne le département au 5e rang des 88 départements de province derrière le Gers, le Cantal, la Creuse et la Lozère mais devant le Lot, tous situés dans le même groupe. Cependant, la baisse de l'emploi agricole est plus marquée en Aveyron (- 1,8 % par an entre 2009 et 2014) qu'en moyenne dans la région (- 1,2 %). Près de huit exploitations agricoles aveyronnaises sur dix sont spécialisées dans l'élevage des herbivores, bovins et ovins pour l'essentiel, contre moins d'une sur trois sur l'ensemble de la région.

L'Aveyron est aussi l'un des départements les plus industriels de la région (15 % de l'emploi total), derrière le Lot (16 %), même s'il n'occupe que le 42e rang des 88 départements de province au regard de ce critère. Le caractère industriel du département est notamment lié à la présence du système productif local (SPL) « Mecanic Valley », implanté du sud de la Corrèze au nord de l'Aveyron en passant par la partie est du Lot. L'entreprise Bosch, à Onet-le-Château, dans l'agglomération ruthénoise, fait partie de ce *cluster*. C'est en 2015, la plus grande entreprise privée aveyronnaise. Le poids de l'industrie dans le département résulte également d'une présence plus faible d'emplois tertiaires dans un territoire rural sans grande ville. La part de l'emploi tertiaire en Aveyron (68 % de l'emploi total) situe le département au 83e rang des départements de province et au dernier rang en Occitanie.

L'emploi industriel baisse en Aveyron entre 1990 et 2014, mais relativement peu (- 0,5 % par an en moyenne) : cet indicateur classe le département au 21e rang sur 88, des départements de province ayant l'évolution de l'emploi industriel la plus favorable. L'emploi total aveyronnais stagne entre 2009 et 2014, alors qu'il progresse de 0,7 % par an en Occitanie. L'Aveyron se situe ainsi devant les Hautes-Pyrénées (- 0,4 % par an), mais derrière les 11 autres départements de la région, et dans la seconde moitié des départements de province les moins bien lotis en matière d'évolution de l'emploi.

Dans l'Aveyron, les cadres ne représentent que 9 % de l'emploi total, seule la Lozère a une proportion de cadres encore plus faible (8 %) dans la région. La part des cadres dans l'emploi total situe l'Aveyron au 78e rang des 88 départements de province.

3 L'agriculture encore très présente en Aveyron

Part de l'emploi agricole dans l'emploi total (en %)

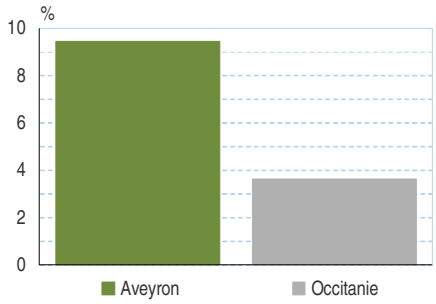

Source : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel) 2014

Un chômage au plus bas

Comme d'autres départements ruraux, l'Aveyron est relativement peu touché par le chômage. Avec 7,4 % des actifs en recherche d'emploi en 2016, il se classe au 6e rang des départements de province ayant le taux de chômage le plus bas : seuls la Lozère et le Cantal ont des taux inférieurs au sein de ce groupe. L'écart avec la Lozère, département de province le plus épargné par le chômage, est de 1,1 point. À l'opposé, l'écart est de 7,9 points avec les Pyrénées-Orientales, département de province où le taux de chômage est le plus élevé.

Le positionnement du département est moins marqué en ce qui concerne la pauvreté : l'Aveyron se situe dans la première moitié des 88 départements de province les moins pauvres, avec un taux de pauvreté de 14,2 % *(définitions)*. Il est au 2e rang dans la région derrière la Haute-Garonne (12,6 %), loin devant l'Aude (21,7 %), 2e département le plus pauvre de province. Le niveau de vie médian *(définitions)* en Aveyron est très proche de celui observé au niveau régional. Les inégalités y sont peu marquées au regard des autres départements d'Occitanie, seule la Lozère affichant un indicateur d'inégalités encore plus faible.

Ce département à forte ruralité ne compte que deux quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans l'agglomération de Rodez et à Villefranche-de-Rouergue, tous deux moins marqués par la pauvreté et la précarité que l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. ■

4 L'Aveyron moins touché par le chômage et la pauvreté que l'ensemble de l'Occitanie

Taux de chômage annuel moyen en 2016 et taux de pauvreté en 2014 (en %)

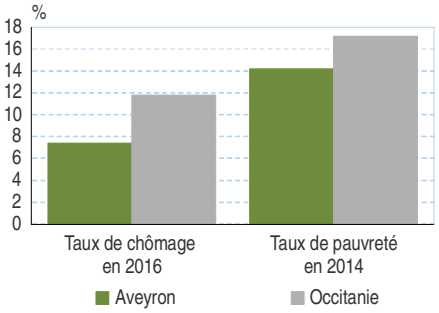

Source : Insee, taux de chômage localisés 2016, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014

5 L'Aveyron en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	279 169	66e
Population projetée en 2050	300 000	65e
Superficie (km²)	8 735	5e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 0,2	55e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	53,8	11e
Part des retraités dans la population (%)	30,3	8e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	9,0	78e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	0,0	51e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	9,5	5e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	15,2	42e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	7,7	11e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	67,7	83e
Taux de chômage en 2016 (%)	7,4	83e
Taux de pauvreté (%)	14,2	50e
Niveau de vie médian (€)	19 424	57e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

- « Panorama de l'Aveyron – Dynamisme démographique autour de Rodez », *Insee Analyses Occitanie* n° 7, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté – Les quartiers prioritaires de l'Aveyron », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

Le Gard, un département parmi les plus pauvres mais attractif sur le plan démographique

Le Gard se caractérise à la fois par un taux de chômage et un niveau de pauvreté élevés. Néanmoins, l'emploi y progresse et le département bénéficie d'une certaine attractivité démographique. Selon la typologie des 88 départements de province *(méthodologie et carte p.30)*, le Gard partage ces caractéristiques avec les trois autres départements du littoral languedocien et la Corse.

Un taux de chômage parmi les plus élevés de province malgré la croissance de l'emploi

Avec 13,6 % de la population active à la recherche d'un emploi en 2016, le Gard se classe au 4e rang des départements de province les plus touchés par le chômage, derrière l'Aisne et, dans la région, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault, mais devant l'Aude. Élevé pour toutes les tranches d'âge, le taux de chômage des 50 ans ou plus est encore plus important et positionne le Gard à la 2e place des départements de province, *ex-æquo* avec l'Aude.

Le taux de chômage est particulièrement fort dans les zones d'emploi d'Alès (16,5 %) et de Nîmes (13,5 %), ainsi que dans la zone d'emploi de Ganges qui déborde sur le Gard au nord-est de l'Hérault. Il est plus faible dans le Gard rhodanien, à Bagnols-sur-Cèze (12,3 %) et dans la partie gardoise de la zone d'emploi d'Avignon (11,0 %), mais ces taux restent supérieurs à la moyenne de province.

Pourtant, l'emploi progresse dans le Gard : + 0,4 % par an en moyenne entre 2009 et 2014. Le département se situe ainsi au 25e rang des départements de province ayant la croissance de l'emploi la plus élevée. Cette hausse est cependant inférieure à celle observée en Occitanie (+ 0,7 %).

Dans le Gard comme dans l'ensemble de la région, l'emploi est davantage concentré dans le secteur tertiaire (79 %) qu'en moyenne en province (76 %), et *a contrario* moins représenté dans l'industrie (10 % des emplois dans le Gard comme en Occitanie, contre 14 % en province). Les parts de la construction et de l'agriculture sont comparables à la moyenne de province (respectivement 7 % et 4 %).

Dans le département, la croissance de l'emploi est portée par le secteur tertiaire qui progresse de 0,9 % par an entre 2009 et 2014, et en particulier par le tertiaire non marchand (éducation, santé, action sociale, administration) en forte augmentation, en lien avec le dynamisme démographique. En revanche, la destruction des emplois industriels se poursuit dans le Gard, alors que ce secteur se redresse à l'échelle régionale.

1 Un taux de chômage élevé dans le Gard comme sur l'ensemble du littoral languedocien

Taux de chômage annuel moyen par département en 2016 (en %)

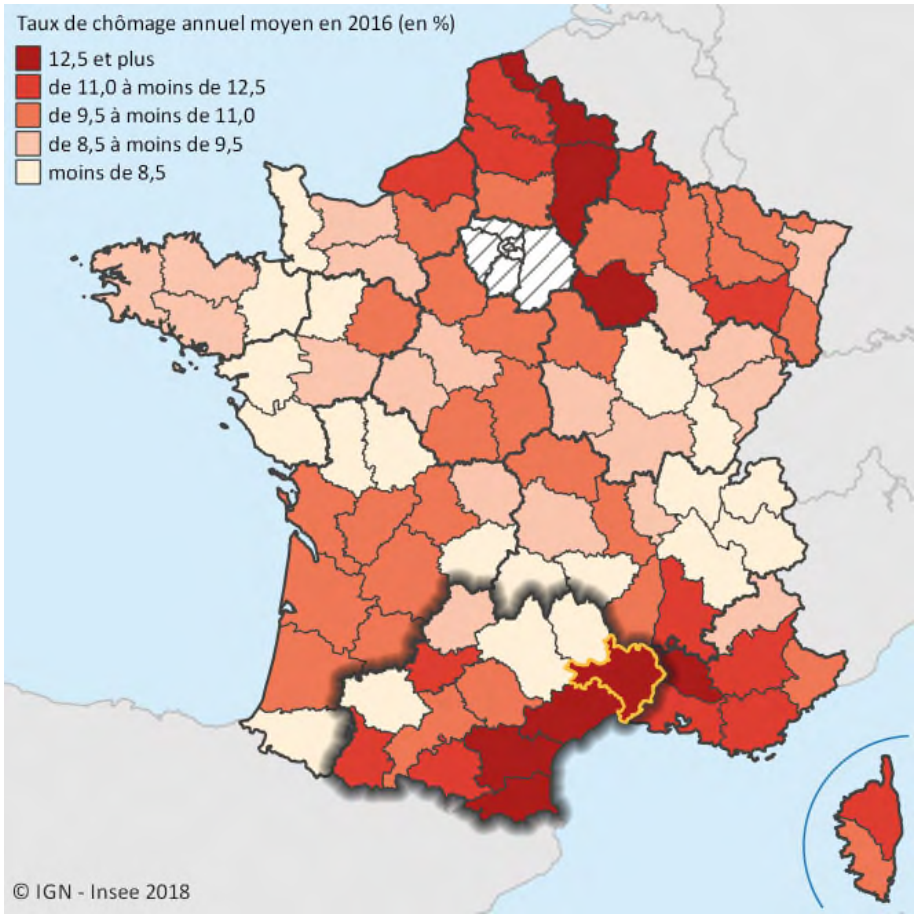

Source : Insee, taux de chômage localisés 2016

Une pauvreté importante et de fortes inégalités de revenus

Parmi les 738 000 habitants du Gard, une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en 2014, c'est-à-dire avec un revenu disponible inférieur à 1 008 euros par mois *(définitions)*. C'est le 5e département de province ayant le taux de pauvreté le plus élevé, derrière l'Aude (21,7 %) et les Pyrénées-Orientales (21,4 %) au sein de la région et également derrière la Haute-Corse et le Vaucluse hors de la région.

Le niveau de vie médian *(définitions)* est parmi les plus bas de province (80e rang) : la moitié des habitants vit avec moins de 18 603 euros par an en 2014, soit 1 550 euros par mois pour une personne seule et 2 790 euros pour un couple avec un jeune enfant. Dans la région, seul celui de l'Aude est plus faible.

Dans le Gard, les disparités de revenu sont fortes : le revenu plancher des 10 % des habitants les plus riches est 3,5 fois plus élevé que le revenu plafond des 10 % des habitants

les plus pauvres. Le département se place ainsi au 10e rang des départements de province les plus inégalitaires, et au 2e rang en Occitanie, derrière l'Hérault et devant la Haute-Garonne.

2 Une population plus pauvre dans le Gard qu'en moyenne en Occitanie

Taux de pauvreté en 2014 (en %)

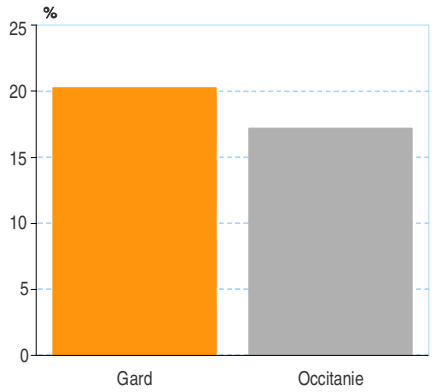

Source : Insee, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014

Le Gard abrite 18 quartiers prioritaires de la politique de la ville, qui concentrent une importante part de population à bas revenus. Avec 77 200 habitants, ils regroupent 22 % de la population des quartiers prioritaires d'Occitanie et 11 % de la population du département. La commune de Nîmes regroupe à elle seule six quartiers prioritaires, dont le quartier *Pissegrin-Valdegour* qui, avec 15 600 habitants, fait partie des quatre plus grands quartiers de la région. Il figure aussi parmi les quartiers prioritaires les plus défavorisés de France métropolitaine : au 7e rang sur 1 300 au regard du faible niveau de vie de ses habitants, et au 2e rang sur les 105 que compte la région.

Un dynamisme démographique soutenu

Troisième département le plus peuplé d'Occitanie, la population du Gard augmente de 0,8 % par an entre 2010 et 2015, soit 5 700 habitants supplémentaires chaque année. Bien qu'un peu inférieure à la moyenne régionale, cette croissance démographique classe le Gard au 17e rang des 88 départements de province. L'augmentation de la population est due principalement aux arrivées de nouveaux habitants plus nombreuses que les départs (+ 0,6 %). Comme les autres départements du littoral languedocien, le Gard est plus attractif que la moyenne de province (au 20e rang des départements les plus attractifs).

Dans une moindre mesure, l'excédent des naissances sur les décès contribue aussi au dynamisme démographique (+ 0,2 %). Le Gard se place au 3e rang en Occitanie pour l'excédent naturel, après la Haute-Garonne et l'Hérault, et au même niveau que le Tarn-et-Garonne.

Avec un âge médian de 43 ans, la population gardoise est l'une des plus jeunes d'Occitanie. On compte 87 seniors de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, soit l'un des indicateurs de vieillissement le plus bas de la région (au 10e rang sur les 13 départements d'Occitanie). La part des retraités dans la population (24 %) est aussi l'une des plus faibles de la région.

3 Une croissance démographique principalement due à l'attractivité du territoire

Taux de croissance démographique annuel moyen entre 2010 et 2015 et contribution du solde migratoire apparent (en %)

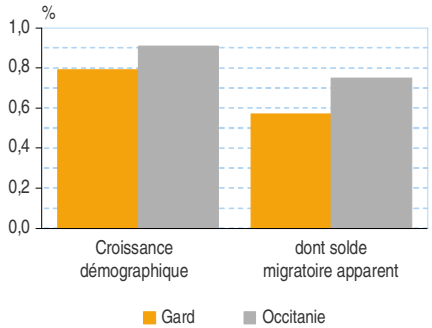

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

Un territoire fortement urbanisé

La part de la population résidant dans les grandes agglomérations ou leurs zones d'influence est très élevée (84 % contre 74 % en Occitanie) et place le département au 26e rang sur les 88 départements de province et au 2e dans la région, derrière la Haute-Garonne *(définitions)*. Le Gard se caractérise aussi par une forte proportion de la population vivant dans les espaces multipolarisés, situés entre les grandes aires urbaines du département et les départements littoraux limitrophes. Ainsi, outre la présence des agglomérations de Nîmes (185 200 habitants en 2014), Alès (94 400 habitants) et Bagnols-sur-Cèze (22 200 habitants), les deux grandes aires urbaines de Montpellier et d'Avignon étendent leur influence sur le département et contribuent à cette situation. Au nord-ouest du Gard, les contreforts des Cévennes et les Causses sont moins densément peuplés. Au final, la part de la population du département vivant dans une commune rurale est parmi les plus faibles de province (75e rang) et d'Occitanie (10e rang). ■

4 Le Gard en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	738 189	22e
Population projetée en 2050	845 000	21e
Superficie (km²)	5 853	54e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 0,8	17e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	18,7	75e
Part des retraités dans la population (%)	24,4	51e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	12,8	29e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 0,4	25e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	3,6	53e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	10,4	73e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	7,4	19e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	78,6	17e
Taux de chômage en 2016 (%)	13,6	4e
Taux de pauvreté (%)	20,3	5e
Niveau de vie médian (€)	18 603	80e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

- « Panorama du Gard – Le 3e département de la région le plus peuplé », *Insee Analyses Occitanie* n° 8, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté – Les quartiers prioritaires du Gard », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

La Haute-Garonne, parmi les départements les plus dynamiques sur le plan démographique et économique

Avec 1,3 million d'habitants en 2015, la Haute-Garonne est le 1er département d'Occitanie et le 6e de province. Il fait partie des plus dynamiques de province, tant sur le plan démographique qu'économique. Département urbain, très attractif et jeune, il bénéficie du dynamisme de la métropole régionale toulousaine. L'emploi s'y développe et les actifs sont hautement qualifiés, le niveau de vie médian des habitants est élevé et le taux de pauvreté est bas. Selon la typologie des 88 départements de province *(méthodologie et carte p.30)*, huit autres départements possèdent sensiblement les mêmes caractéristiques, dont la Gironde ou le Rhône. Néanmoins, la Haute-Garonne se distingue par des disparités de niveau de vie plus fortes.

De nombreuses créations d'emplois, y compris industriels

En Haute-Garonne, le marché de l'emploi est bien orienté. Entre 2009 et 2014, les emplois y progressent en moyenne de 1,4 % par an, ce qui représente 8 500 emplois supplémentaires par an. Ce rythme de croissance place le département au 3e rang des départements de province, derrière la Corse-du-Sud et la Haute-Corse, mais pour un volume d'emplois bien plus important. La progression du nombre d'emplois en Haute-Garonne est deux fois plus rapide qu'en Occitanie sur cette période ; l'augmentation est comparable dans les autres départements du même groupe.

Fait notable, sur le long terme, la Haute-Garonne est le seul département de son groupe à créer des emplois dans l'industrie (+ 0,6 % par an entre 1990 et 2014). Elle occupe ainsi le 5e rang de province sur ce critère, derrière le Lot, la Lozère et les départements corses où les créations d'emplois sont néanmoins beaucoup plus modestes en volume.

1 Une croissance de l'emploi en Haute-Garonne deux fois plus rapide qu'en Occitanie

Taux d'évolution annuel de l'emploi entre 2009 et 2014 (en %)

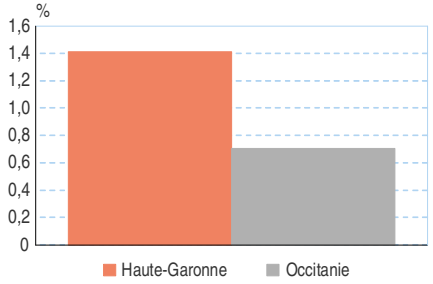

Source : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel) 2009 et 2014

En 2014, l'industrie haut-garonnaise, qui comprend en particulier de grandes entreprises de la construction aéronautique et spatiale, représente 12,5 % des emplois du département. Le secteur tertiaire est largement prépondérant dans l'économie départementale : avec 80 % des emplois, il positionne la Haute-Garonne au 10e rang des départements de province. L'importance des emplois tertiaires s'explique à la fois par le développement des services aux entreprises liés à la filière aéronautique et spatiale, et des nombreux services et équipements liés au rayonnement de la métropole régionale toulousaine. L'agriculture est en revanche quasi inexistante dans le département (moins de 1 % des emplois).

Compte-tenu de la nature de son tissu économique, la Haute-Garonne se caractérise par une main-d'œuvre très qualifiée. Un emploi sur quatre est occupé par un cadre. C'est la part la plus élevée des départements de province, nettement supérieure à celle observée dans l'Hérault qui occupe la 2e place régionale, avec un emploi de cadre sur six emplois.

De nouveaux habitants affluent chaque année, surtout dans les territoires urbanisés

Le contexte économique favorable et le rayonnement universitaire de la métropole toulousaine attirent chaque année de nouveaux habitants. Entre 2010 et 2015, la croissance démographique de la Haute-Garonne atteint 1,4 % par an, la 2e plus élevée de province. Le département se classe juste derrière la Haute-Savoie et devant l'Hérault. Cette croissance représente 18 300 habitants supplémentaires chaque année. La Haute-Garonne profite à la fois d'un solde migratoire et d'un solde naturel positifs. Les arrivées de population plus nombreuses que les départs expliquent ainsi 0,8 % de la croissance démographique annuelle, ce qui situe le département au 8e rang des départements de province les plus attractifs et au 4e dans la région. Les naissances, plus nombreuses que les décès, participent à la croissance démographique à hauteur de + 0,6 % par an, ce qui positionne le département au 4e rang de province et au 1er dans la région.

En Haute-Garonne, 96 % des habitants vivent dans les grandes agglomérations ou leurs zones d'influence, quasi exclusivement dans la grande aire urbaine de Toulouse (93 %) *(définitions)*, ce qui place le département au 5e rang des 88 départements de province, et au 2e rang derrière le Rhône dans son groupe.

Parallèlement, la part de la population vivant dans une commune rurale n'est que de 16 %. Seuls huit départements de province affichent un taux plus faible, dont le Rhône au sein du même groupe et l'Hérault et les Pyrénées-Orientales en Occitanie.

Des niveaux de vie confortables...

En lien avec la main-d'œuvre très qualifiée, le niveau de vie médian *(définitions)* des Hauts-Garonnais est élevé. La moitié des habitants vivent avec 21 975 euros ou plus par an, soit 1 831 euros par mois pour une personne seule ou encore 3 296 euros pour un couple avec un jeune enfant. Le département se classe ainsi en 2e position en province, loin derrière la Haute-Savoie mais suivi de près par le Rhône et l'Isère, deux autres départements du même groupe.

Autre facteur expliquant ces niveaux de vie confortables, la part des retraités dans la population totale (18 %) est la plus faible de province. Ceux-ci disposent généralement d'un pouvoir d'achat inférieur à celui des actifs en emploi. Le département est ainsi l'un des plus jeunes de province avec 64 seniors âgés

2 De fortes disparités de niveaux de vie en Haute-Garonne

Disparités de niveau de vie par département en 2014

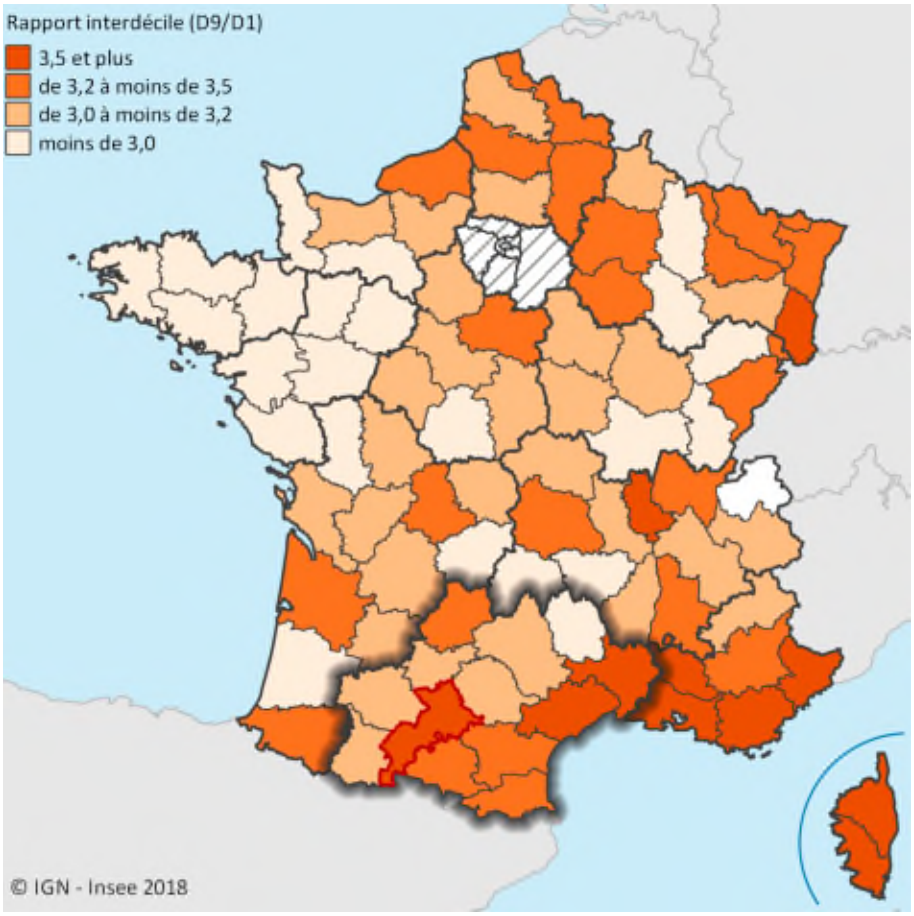

Note : le rapport interdécile (D9/D1) mesure les inégalités de revenu disponible en comparant le revenu plancher des 10 % les plus aisés au revenu plafond des 10 % les plus modestes.

Source : Insee, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014

3 La Haute-Garonne en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	1 335 103	6e
Population projetée en 2050	1 767 000	6e
Superficie (km²)	6 309	31e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 1,4	2e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	15,6	80e
Part des retraités dans la population (%)	18,2	88e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	24,9	1er
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 1,4	3e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	0,9	85e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	12,5	62e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	6,3	66e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	80,3	10e
Taux de chômage en 2016 (%)	10,0	33e
Taux de pauvreté (%)	12,6	64e
Niveau de vie médian (€)	21 975	2e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : insee

de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indicateur de vieillissement est l'un des plus faibles des 88 départements de province (80e rang), c'est aussi le plus faible d'Occitanie.

... mais des disparités sociales importantes

L'attractivité résidentielle de la Haute-Garonne contribue en partie à renforcer le taux de chômage, qui s'élève à 10,0 % en 2016. La Haute-Garonne se situe ainsi au 33e rang des départements de province les plus touchés par le chômage et au 9e rang d'une région où celui-ci est particulièrement important.

Avec un taux de pauvreté de 12,6 % en 2014, la Haute-Garonne se situe au 64e rang des départements classés par taux de pauvreté décroissant. C'est ainsi le département de la région ayant de loin le taux de pauvreté le plus faible. Mais au sein de son groupe, il se classe dans le haut du tableau, juste derrière le Rhône (13,8 %) et au même niveau que la Gironde. Cela s'explique en partie par des disparités de niveaux de vie importantes en Haute-Garonne. Le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés est en effet 3,5 fois supérieur au revenu plafond des 10 % des habitants les plus modestes. Le département se situe ainsi au 11e rang des départements de province les plus inégalitaires et au 3e rang dans la région.

Autre signe de fortes disparités sociales, la Haute-Garonne abrite 19 quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces poches de pauvreté urbaine, en situation de net décrochage au regard de leur environnement, regroupent 19 % de la population des quartiers prioritaires d'Occitanie et 5 % de la population du département. Ils se situent tous dans les unités urbaines de Toulouse et Saint-Gaudens. Avec 31 700 habitants, le quartier *Grand Mirail* au sud de Toulouse est de loin le plus peuplé d'Occitanie. Il se situe au 5e rang des quartiers prioritaires de province, cependant loin derrière le quartier prioritaire situé dans le centre-ville de Marseille qui frôle les 100 000 habitants. ■

Pour en savoir plus

- « Panorama de la Haute-Garonne - Dynamisme démographique et économique », *Insee Analyses Occitanie* n° 9, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté – Les quartiers prioritaires de Haute-Garonne », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

Le Gers, l'un des départements les plus agricoles et les plus âgés de province

Le Gers fait partie des territoires à la fois ruraux, agricoles et âgés, selon la typologie des 88 départements de province *(méthodologie)*. Neuf autres départements de métropole hors Île-de-France *(carte p.30)* cumulent ces trois caractéristiques, dont trois sont aussi situés dans la région Occitanie : l'Aveyron, le Lot et la Lozère. Les autres départements de ce groupe se situent majoritairement dans le Massif central, comme le Cantal ou la Corrèze.

Le premier département de province pour l'emploi agricole

Dans le Gers, le secteur agricole représente 12,1 % de l'emploi en 2014, soit trois fois plus qu'en Occitanie. C'est la proportion la plus forte des départements de province, devant le Cantal (11,9 %) et la Lozère (10,1 %) qui occupe ainsi la deuxième place dans la région. Sur la période récente, l'emploi agricole continue de diminuer dans le département. Entre 2009 et 2014, il recule de 3 %. Toutefois, cette diminution est plus faible que celle observée en moyenne dans l'ensemble de l'Occitanie : dans 9 des 13 départements de la région, l'emploi agricole recule davantage.

L'importance de l'agriculture dans le Gers se traduit également par une part de la surface agricole utilisée (SAU) dans la surface totale parmi les plus élevées de province. Avec 73 % de la superficie du territoire en SAU, le Gers se situe au 6e rang, loin devant les 9 autres départements de son groupe. Les exploitations sont assez grandes dans le Gers par rapport à la région (57 ha en moyenne contre 41 ha en Occitanie) et davantage spécialisées dans les grandes cultures (céréales, oléagineux…) et l'aviculture.

Cette présence encore marquée de l'agriculture est en partie liée à la géographie : 3e département d'Occitanie par sa superficie, le Gers est essentiellement constitué de reliefs doux et de plaines bien irriguées grâce à la proximité du massif pyrénéen, qui constitue un véritable château d'eau alimentant les nombreux affluents de la Garonne.

En contrepartie, le département se classe dans le dernier tiers des 88 départements de province pour le poids de chacun des autres secteurs, avec 11 % des emplois dans l'industrie, 7 % dans la construction et 71 % dans le tertiaire.

Au 33e rang des départements de province par sa superficie, le Gers est un petit département par sa population. Avec 191 000 habitants, il occupe le 76e rang sur les 88 départements de province.

1 L'emploi agricole pèse encore fortement dans le Gers

Poids de l'emploi agricole dans l'emploi total par département en province en 2014 (en %)

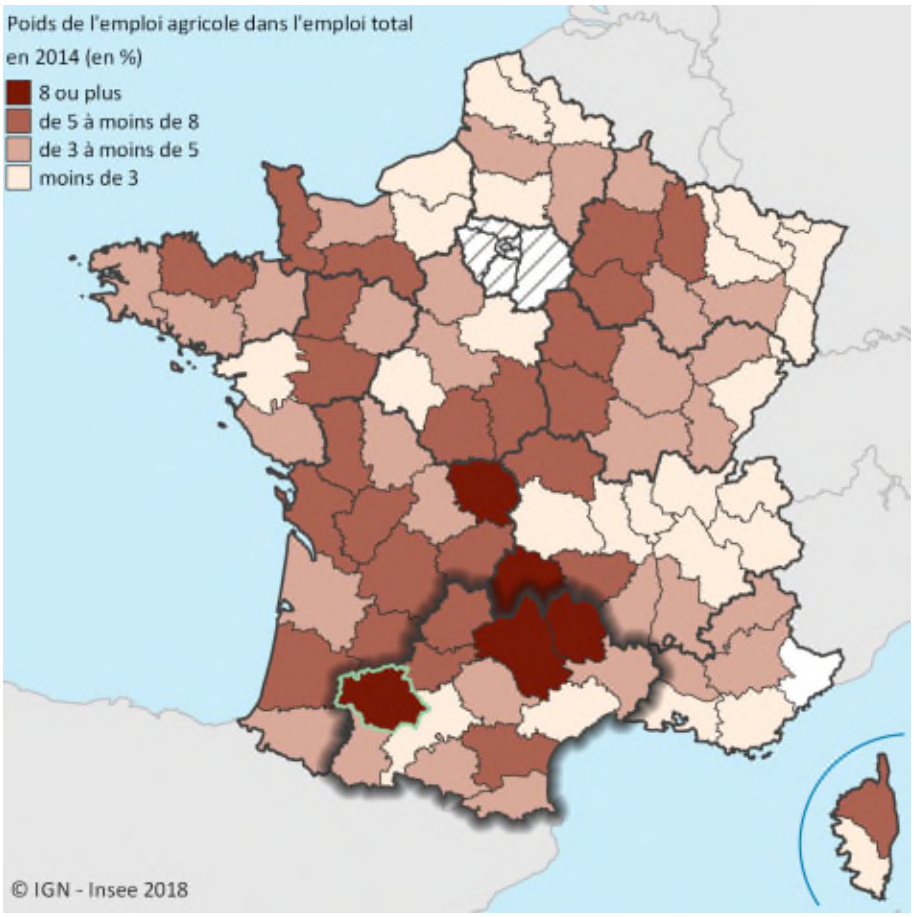

Source : insee, estimations d'emploi localisées (Estel) 2014

Un département très rural

Les deux tiers des habitants du Gers vivent dans une commune rurale, c'est-à-dire dans une commune n'appartenant pas à une unité urbaine *(définitions)*. Avec cette forte proportion de population rurale, le Gers se classe en 2e position des départements de province derrière la Creuse et devant le Cantal et en 1re position, devant la Lozère, en se limitant à l'Occitanie. Dans la région, seul 1 habitant sur 4 vit dans une commune rurale. Par ailleurs, comme les autres départements de son groupe, le Gers figure parmi les moins densément peuplés de province, avec 30 habitants au km² (7e rang).

Le Gers compte en outre relativement peu de population urbaine ou périurbaine. Seuls 39 % des habitants vivent dans les espaces des grandes aires urbaines *(définitions)* en 2014, que ce soit dans une grande agglomération ou dans son aire d'influence, contre 74 % en Occitanie. Le département se situe en fin de classement sur ce critère, 83e de province et 10e de la région. Son tissu urbain s'organise autour d'Auch, seule grande aire urbaine du Gers

(25 100 habitants dans l'agglomération, 41 600 avec la couronne périurbaine), de plusieurs petits pôles tels que Condom ou Fleurance, ainsi que d'une petite partie de la couronne périurbaine de Toulouse. Celle-ci s'étend jusqu'à la périphérie est du département et englobe L'Isle-Jourdain, la deuxième commune du Gers en matière de population.

2 Dans le Gers, deux fois plus d'habitants dans les communes rurales qu'en Occitanie

Part des habitants du territoire vivant dans une commune rurale ou dans l'espace des grandes aires urbaines en 2014 (en %)

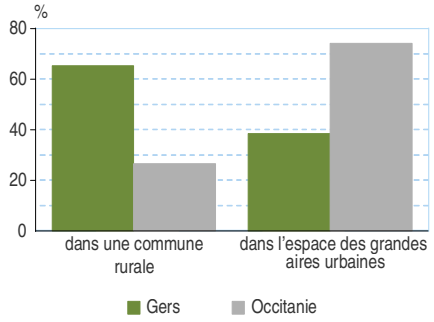

Note : des communes rurales peuvent appartenir à l'espace des grandes aires urbaines (couronnes périurbaines).

Source : Insee, recensement de la population 2014

De nombreux retraités et seniors

Le Gers est un des départements d'Occitanie qui compte la plus grande part de retraités (30 % de la population), derrière le Lot et presque à égalité avec l'Aveyron. C'est 5 points de plus que la moyenne régionale. À l'échelle des départements de province, le Gers se situe au 9e rang, bien après la Creuse qui occupe la première place (34 %).

Le rapport entre le nombre de seniors et le nombre de jeunes est parmi les plus élevés de province : pour 1 jeune de moins de 20 ans, on compte 1,22 habitant de 65 ans ou plus en 2014. Cet indicateur de vieillissement place le département au 8e rang des départements de province.

Cette caractéristique s'explique à la fois par le nombre élevé de seniors et le faible nombre de jeunes. Avec 25 % d'habitants âgés de 65 ans ou plus, le Gers se classe au 7e rang des départements de province et au 2e rang en Occitanie. Dans la région, seul le Lot a une proportion de seniors plus importante. À l'inverse, la proportion de moins de 20 ans (21 %) est l'une des plus faibles des départements de province et de la région.

Dans le Gers, les décès sont plus nombreux que les naissances sur la période 2009-2014, ce qui freine la croissance démographique. Le Gers est en effet en queue de classement des départements de province (80e rang) et au 11e rang des départements d'Occitanie au regard du solde naturel. La population, plutôt âgée, compte moins de femmes en âge de procréer et davantage d'habitants aux âges avancés de plus forte mortalité.

3 Plus de seniors et moins de jeunes dans le Gers qu'en Occitanie

Part des seniors et des jeunes dans la population en 2014 (en %)

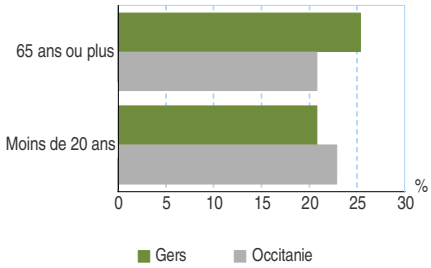

Source : Insee, recensement de la population 2014

Le chômage à un niveau peu élevé

Le Gers se distingue par des niveaux de vie médians *(définitions)* parmi les plus élevés de la région, au 3e rang très loin derrière la Haute-Garonne mais juste derrière le Lot. Si on prend en compte l'ensemble des 88 départements de province, le Gers se situe alors au milieu du classement.

Au sein de ce département plutôt favorisé et au caractère rural marqué, seule l'aire urbaine d'Auch abrite un quartier prioritaire de la politique de la ville, le quartier *Grand Garros*, qui constitue une vraie poche de pauvreté urbaine.

Comme souvent dans les territoires ruraux, le chômage est moins présent que dans de nombreux autres départements. Le taux de chômage (8,0 % de la population active en 2016) est parmi les plus faibles de province (12e rang) et d'Occitanie (3e rang). Dans la région, seuls la Lozère (6,3 %) et l'Aveyron (7,4 %) sont davantage préservés.

Il est vrai que le Gers bénéficie de la proximité de la métropole toulousaine, dont l'influence s'exerce sur l'est du département. Avec 18 % des actifs occupés qui quittent quotidiennement le département pour aller travailler, le Gers est le 2e département d'Occitanie pour la proportion de navetteurs. La Haute-Garonne est la principale destination de ces flux, puisque plus de la moitié des navetteurs y travaillent. Ce phénomène est moins marqué dans les autres départements d'Occitanie de ce groupe, qui sont éloignés de toute grande métropole : en Lozère et en Aveyron, seuls 6 % des actifs en emploi sont des navetteurs. ■

4 Le Gers en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	190 932	76e
Population projetée en 2050	216 000	75e
Superficie (km²)	6 257	33e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 0,3	42e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	65,1	2e
Part des retraités dans la population (%)	30,0	9e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	10,2	60e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 0,5	24e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	12,1	1er
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	10,8	70e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	6,5	59e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	70,6	72e
Taux de chômage en 2016 (%)	8,0	77e
Taux de pauvreté (%)	15,0	34e
Niveau de vie médian (€)	19 501	53e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

- « Panorama du Gers – Les tendances récentes confirment le regain démographique gersois », *Insee Analyses Occitanie* n° 10, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté – Les quartiers prioritaires du Gers », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

L'Hérault, 2e département de province le plus attractif, malgré des niveaux de chômage et de pauvreté élevés

L'Hérault, 2e département d'Occitanie et 9e des départements de province avec 1,1 million d'habitants en 2015, cumule chômage et pauvreté, avec de grandes inégalités de revenus. Il est aussi très dynamique sur le plan démographique grâce à son attractivité. Seuls les départements du littoral languedocien et de Corse conjuguent ces caractéristiques, selon la typologie des 88 départements de province *(méthodologie et carte p.30)*.

Un des départements les plus impactés par le chômage et la pauvreté

Dans l'Hérault, 13,9 % de la population active est au chômage en 2016 : ce taux classe le département en 2e position des 88 départements de province, cependant loin derrière les Pyrénées-Orientales (15,3 %), et en se limitant aux départements de l'Occitanie, juste devant le Gard (13,6 %) et l'Aude (13,5 %). L'Hérault, comme les autres départements du littoral languedocien, contribue ainsi à faire de l'Occitanie la 2e région la plus touchée par le chômage, juste derrière les Hauts-de-France.

Comme au niveau régional, le chômage touche davantage les hommes que les femmes, mais l'écart est beaucoup plus important dans l'Hérault : le taux de chômage s'élève à 14,7 % chez les hommes et à 13,1 % chez les femmes.

Dans l'Hérault, une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en 2014. Ce taux de pauvreté classe l'Hérault au 7e rang des départements de province les plus pauvres, et au 4e rang en Occitanie, après l'Aude, les Pyrénées-Orientales et le Gard. Ces départements du littoral languedocien contribuent à faire de l'Occitanie la 4e région la plus pauvre, après la Corse, les Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1 Un taux de chômage nettement plus élevé dans l'Hérault, notamment pour les hommes

Taux de chômage annuel moyen en 2016 (en %)

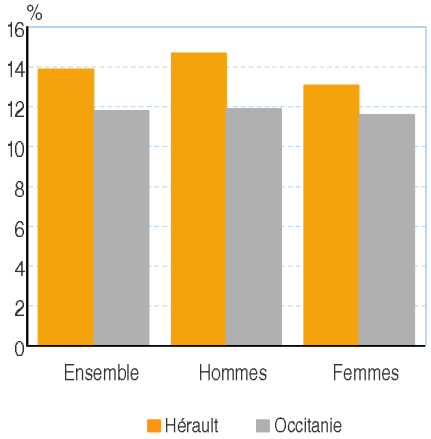

Source : insee, taux de chômage localisés 2016

2 L'Hérault parmi les départements de province les plus pauvres

Taux de pauvreté par département en 2014 (en %)

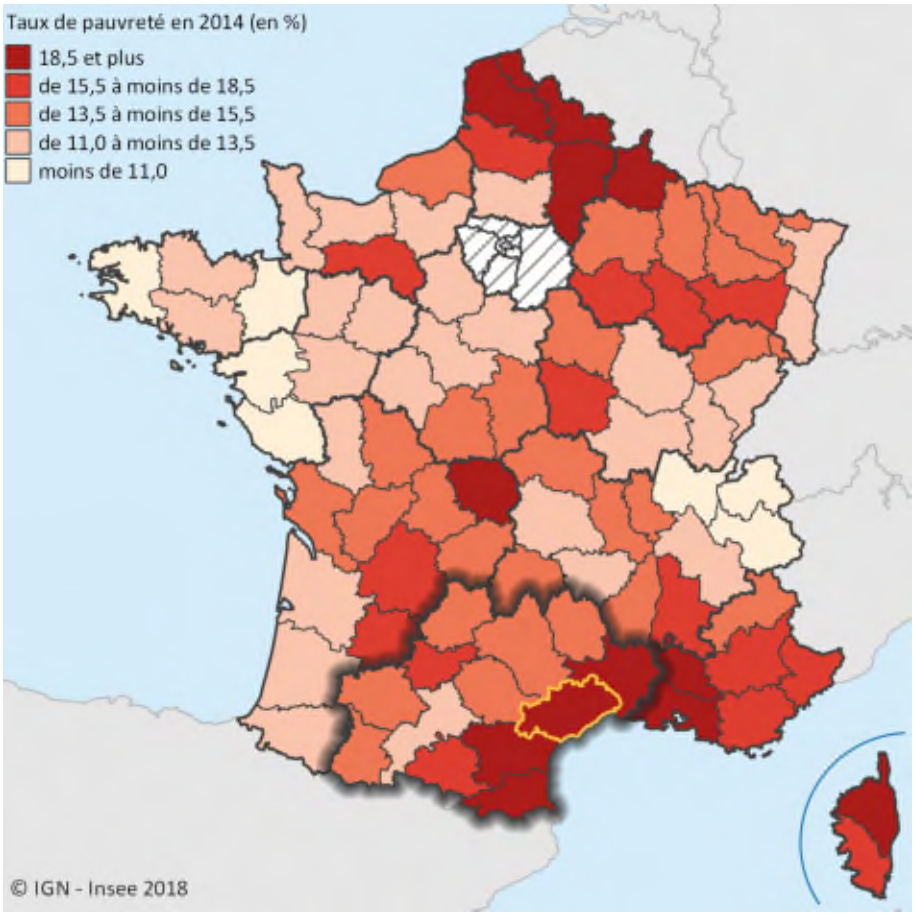

Source : insee, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014

Par ailleurs, la moitié des Héraultais vivent avec moins de 18 974 euros par an en 2014, soit avec moins de 1 581 euros par mois pour une personne seule, ou encore 2 846 euros pour un couple avec un jeune enfant. Avec ce niveau de vie médian *(définitions)* plutôt faible, l'Hérault se positionne dans le dernier quart des départements de province pour lesquels le revenu disponible médian est le plus bas (72e rang).

Signe d'une importante précarité financière, les prestations sociales représentent au moins les trois quarts des revenus pour 30 % des ménages qui bénéficient de ces allocations fin 2014, ce qui situe le département en 8e position des départements de province et au 5e rang des départements de la région derrière les Pyrénées-Orientales (34 %), l'Aude (33 %), le Gard et l'Ariège (31 %).

De fortes inégalités de niveaux de vie

Les inégalités de revenus sont très élevées dans ce département, même après redistribution, c'est-à-dire après versement des prestations sociales et déduction des

impôts : le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus riches est 3,7 fois supérieur au revenu plafond des 10 % les plus pauvres. Cet écart est plus fort qu'en moyenne dans la région (3,5), l'Hérault étant le département d'Occitanie le plus inégalitaire en matière de revenus, devant les autres départements du littoral et la Haute-Garonne. Dans ce dernier département, les niveaux de revenus sont toutefois nettement plus élevés, aussi bien pour les habitants les plus modestes que pour les plus aisés. L'Hérault se classe au 5e rang des départements de province les plus inégalitaires.

Le niveau de vie est notamment faible dans les nombreux quartiers prioritaires de la politique de la ville du département. Sur les 105 quartiers prioritaires d'Occitanie, 22 sont situés dans l'Hérault. Ils abritent 9 % de la population du département et 29 % de la population des quartiers prioritaires de la région. Avec plus de 21 500 habitants, le quartier de *La Mosson*, à Montpellier, est le deuxième le plus peuplé de la région. Ses habitants, particulièrement pauvres, font face à de nombreuses difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

L'Hérault, 2e département de province le plus attractif

Entre 2010 et 2015, la population de l'Hérault augmente fortement (+ 1,4 % par an en moyenne), nettement plus que dans l'ensemble de l'Occitanie (+ 0,9 %), région elle-même parmi les plus dynamiques. Avec cette forte croissance, le département se classe à la 3e place après la Haute-Savoie et la Haute-Garonne.

L'essentiel de cette dynamique démographique est lié à l'excédent migratoire. Ainsi, entre 2010 et 2015, la croissance annuelle de la population atteint 1,1 % par an du seul fait des arrivées plus nombreuses que les départs. Cet excédent migratoire situe le département au 2e rang des départements de province derrière la Corse-du-Sud (+ 1,3 %), et devant les Pyrénées-Orientales (+ 1,0 %).

Dans une moindre mesure, l'excédent naturel contribue aussi à l'accroissement de population : entre 2010 et 2015, la différence entre les naissances et les décès dépasse largement les 3 000 personnes chaque année. C'est l'un des quatre départements de la région Occitanie à avoir un solde naturel positif, comme le Gard et le Tarn-et-Garonne, très loin cependant de l'excédent naturel observé en Haute-Garonne, l'un des plus élevés de province.

L'attractivité héraultaise est liée à la position littorale du département, comme en atteste l'accroissement de population observé d'Agde à La Grande-Motte, mais aussi aux grandes villes de ce département très urbanisé. La métropole de Montpellier est ainsi l'une des plus attractives du pays, essentiellement du fait des arrivées nombreuses d'étudiants. Dans l'Hérault, 87 % des habitants vivent dans une commune urbaine. C'est le département le plus urbanisé d'Occitanie, devant les Pyrénées-Orientales et la Haute-Garonne, et l'un des plus urbanisés de province (7e rang sur 88). L'armature urbaine s'organise autour des trois plus grandes agglomérations, Montpellier, Sète et Béziers, qui rassemblent plus de la moitié des Héraultais.

La présence de la métropole de Montpellier explique aussi certaines caractéristiques de l'emploi qui rendent le département attractif. L'emploi est concentré dans le secteur tertiaire, plus qu'ailleurs : l'Hérault est le 2e département de province, après les Alpes-Maritimes, pour le poids de ce secteur dans l'emploi total (85 %). En contrepartie, c'est l'un des départements de province les moins industrialisés, avec seulement 6,5 % des emplois dans l'industrie (83e rang sur 88). La part des cadres dans l'emploi du département est élevée (17 %, 7e rang de province), notamment celle des cadres occupant des fonctions métropolitaines (10 %, 7e rang) *(définitions)*. L'Hérault se situe cependant loin derrière la Haute-Garonne, en tête du classement de tous les départements de province selon ces deux derniers critères. Dans l'ensemble, l'emploi augmente beaucoup dans l'Hérault (+ 0,8 % par an entre 2009 et 2014). Le département occupe la 11e place dans le classement des départements de province selon l'importance de la hausse de l'emploi, mais cette croissance peine à suivre le rythme de l'augmentation de la population active. ■

3 Une croissance démographique tirée par l'attractivité du département

Taux de croissance démographique annuel moyen entre 2010 et 2015 (en %)

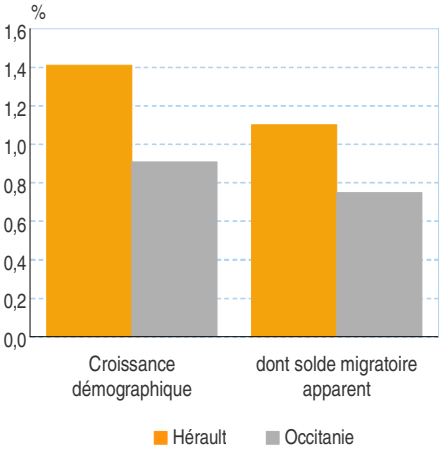

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

4 L'Hérault en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	1 120 190	9e
Population projetée en 2050	1 383 000	9e
Superficie (km²)	6 101	42e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 1,4	3e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	13,3	82e
Part des retraités dans la population (%)	23,2	58e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	17,4	7e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 0,8	11e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	2,1	68e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	6,5	83e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	6,6	57e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	84,7	2e
Taux de chômage en 2016 (%)	13,9	2e
Taux de pauvreté (%)	19,8	7e
Niveau de vie médian (€)	18 974	72e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

- « Panorama de l'Hérault - Le 2e département de la région en nombre d'habitants », *Insee Analyses Occitanie* n° 11, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté - Les quartiers prioritaires de l'Hérault », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

Le Lot, l'un des départements de province les plus âgés et parmi les plus ruraux

Le Lot se caractérise par une population vieillissante, un territoire rural et agricole. Neuf autres départements partagent ce même profil selon la typologie des 88 départements de province *(méthodologie et carte p.30)*. Trois sont également situés en Occitanie : l'Aveyron, le Gers et la Lozère. Trois autres sont des départements limitrophes (le Cantal, la Corrèze et la Dordogne). À ces six départements, se rajoutent la Creuse, les Landes et les Hautes-Alpes.

Le 2e département de province le plus âgé

Dans le Lot, la moitié de la population a plus de 49 ans. Cet âge médian est le 2e plus élevé des départements de province derrière la Creuse (50 ans). Le Lot partage cette 2e place avec le Cantal, la Dordogne et la Nièvre. Avec une proportion de retraités de 32 %, le Lot occupe la 1re place des départements de la région Occitanie, devant l'Aveyron et le Gers. La part des retraités dépasse de 8 points la moyenne régionale (24 %).

En 2014, dans le Lot, on compte 1 jeune de moins de 20 ans pour 1,4 personne âgée de 65 ans ou plus. Cet indicateur de vieillissement est de loin le plus élevé de la région et place le département au 2e rang des départements de province. Dans le Lot, seuls 20 % des habitants ont moins de 20 ans, proportion la plus faible de tous les départements d'Occitanie et la 3e plus faible de l'ensemble des départements de province.

Le poids des seniors influe sur la dynamique démographique du département. Ainsi, entre 2010 et 2015, la population du Lot diminue très faiblement (- 0,1 % par an en moyenne). Les décès sont bien plus nombreux que les naissances et le solde des migrations, bien que positif avec 115 arrivants pour 100 partants, ne parvient pas à compenser les pertes dues au déficit naturel. La contribution du solde naturel à l'évolution de la population positionne le Lot en queue de classement des départements de province (83e rang) et en dernière position des départements de la région.

Si de nombreuses communes perdent des habitants, en revanche la population augmente au sud de Cahors, le long de l'autoroute reliant Toulouse à Paris ainsi qu'au nord du département, à Biars-sur-Cère et dans ses alentours. Seuls deux autres départements d'Occitanie perdent des habitants entre 2010 et 2015, la Lozère et les Hautes-Pyrénées.

Au final, avec 173 400 habitants en 2015, le Lot est toujours l'un des départements les moins peuplés de province.

1 Un tiers de la population est retraitée dans le Lot

Part des retraités dans la population en 2014 (en %)

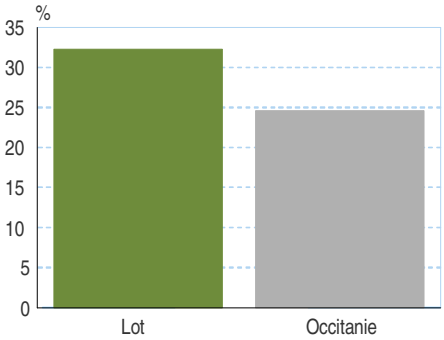

Source : Insee, recensement de la population 2014

Le Lot, au 5e rang des départements les plus ruraux

Près des deux tiers des habitants du Lot vivent dans une commune rurale (63 %), c'est-à-dire dans une commune n'appartenant pas à une unité urbaine *(définitions)*. Le caractère rural est encore plus marqué dans seulement quatre départements de province, dont deux en Occitanie (Gers et Lozère). En moyenne, en Occitanie, un habitant sur quatre vit dans une commune rurale.

En lien avec le caractère rural du département, peu de Lotois vivent dans les espaces des grandes aires urbaines *(définitions)* : en 2014, seuls 4 habitants sur 10 habitent dans une grande agglomération ou dans son aire d'influence, contre 7 sur 10 en moyenne en Occitanie. Le département se situe en fin de classement selon ce critère, 82e de province et 9e de la région. Le tissu urbain s'organise autour de deux pôles : Cahors, grande aire urbaine la plus peuplée du département (44 100 habitants, dont 22 800 vivent dans l'agglomération), et Figeac, grande aire urbaine (25 900 habitants, dont 16 500 vivent dans l'agglomération) dont une partie déborde sur le flanc ouest du département de l'Aveyron.

Toujours en lien avec le caractère rural du département, la part de l'emploi agricole dans le Lot est deux fois supérieure à la moyenne régionale. Avec 7 % d'emploi agricole, le Lot occupe le 10e rang des départements de province et le 4e rang en Occitanie, néanmoins loin derrière le Gers, la Lozère et l'Aveyron.

2 La majorité des Lotois vivent dans une commune rurale

Part des habitants vivant dans une commune rurale en 2014 (en %)

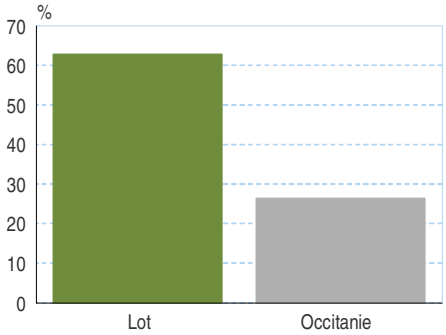

Source : Insee, recensement de la population 2014

Un département où l'industrie crée des emplois

Si l'emploi industriel a diminué en France entre 1990 et 2014, il s'est relativement bien maintenu en Occitanie et a même augmenté nettement dans le Lot (+ 1,0 % par an). Ainsi, 2 200 emplois industriels ont été créés dans le département en 15 ans. Avec ce volume de création d'emplois industriels, le Lot est au 3e rang des départements de province, loin cependant derrière la Haute-Garonne (+ 10 600) et la Vendée (+ 3 900), départements beaucoup plus peuplés.

La part de l'emploi industriel est plus élevée dans le Lot (16 %) qu'en moyenne en Occitanie (11 %). Le département se situe ainsi au 1er rang de la région pour le poids du secteur (38e rang en province). Le caractère industriel du Lot est notamment lié à la présence du système productif local (SPL) « Mecanic Valley », implanté dans un territoire rural, qui s'étend du sud de la Corrèze au nord de l'Aveyron, en passant par la partie est du Lot. Ainsi, Figeac constitue un pôle aéronautique important, qui

s'inscrit dans les principaux programmes de l'avionique civile et militaire internationale. Les deux plus grands établissements, Ratier et Figeac Aéro, sont implantés à Figeac mais d'autres entreprises du SPL se situent à Saint-Céré. Si l'activité industrielle se polarise dans cette zone du département autour de l'aéronautique, de la construction électrique et électronique et de la mécanique, l'agroalimentaire est également bien développé dans le département, en particulier grâce à la présence du 1er confiturier européen (Andros à Biars-sur-Cère).

L'emploi total n'a cependant augmenté que de 0,3 % par an entre 2009 et 2014 dans le Lot, résultat en deçà de la moyenne régionale, tirée par la dynamique haute-garonnaise et la forte croissance de population qui caractérise la région et le littoral languedocien en particulier. La croissance de l'emploi lotois positionne néanmoins le département au 31e rang des départements de province.

3 Le Lot, département agricole

Part de l'emploi agricole dans l'emploi total en 2014 (en %)

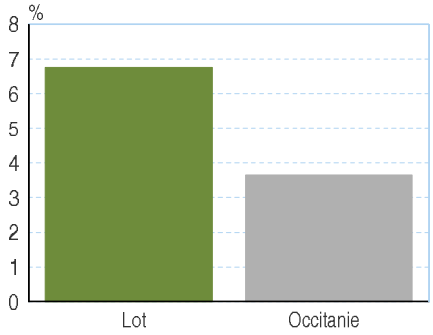

Source : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel) 2014

4 Le Lot, l'un des rares départements de province créateurs d'emplois industriels

Évolution annuelle de l'emploi industriel par département entre 1990 et 2014 (en %)

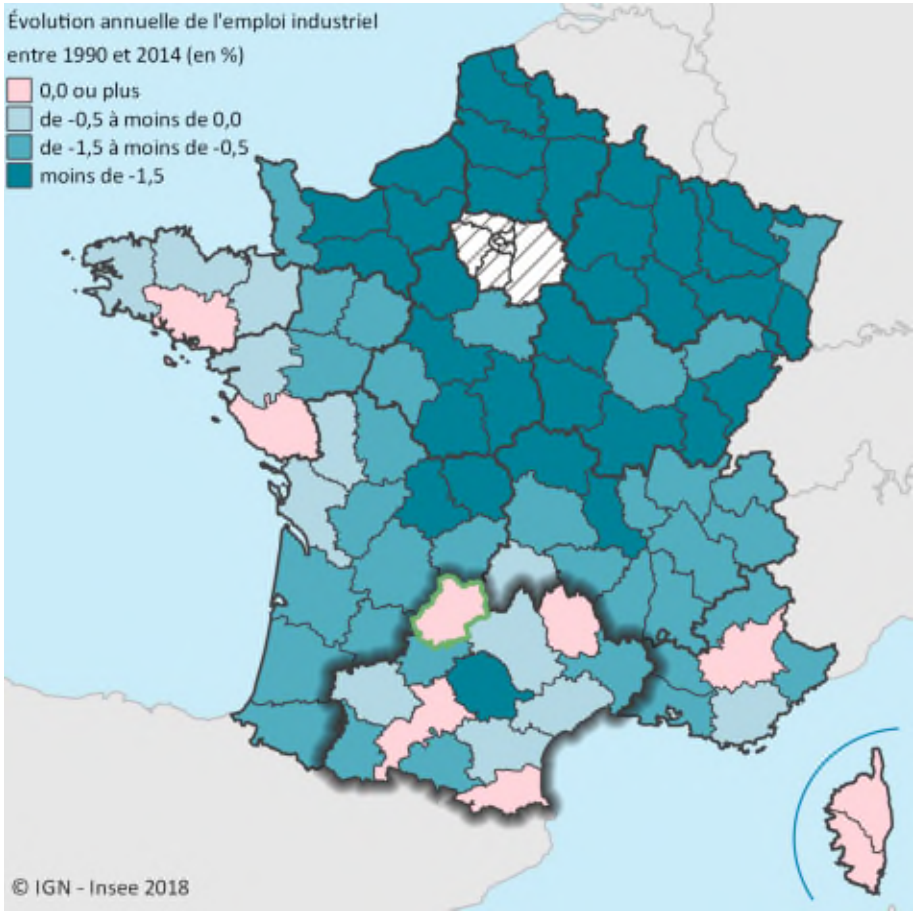

Source : insee, estimations d'emploi localisées (Estel)

En moyenne en 2016, le chômage touche 9,2 % des actifs dans le Lot, soit un peu moins que dans l'ensemble des départements de province (10,0 %) et bien moins que dans la région (11,8 %), où trois départements ont néanmoins des taux de chômage nettement inférieurs (Gers, Aveyron et Lozère).

En lien avec le caractère rural marqué du Lot et sa population âgée, le niveau de vie médian *(définitions)* est relativement faible (52e rang des départements de province). Au regard du taux de pauvreté, le Lot se situe au 34e rang des départements de province. Seule l'unité urbaine de Cahors compte un quartier prioritaire de la politique de la ville, le quartier *Terre Rouge* qui apparaît néanmoins relativement moins touché par la pauvreté que l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie. ■

5 Le Lot en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	173 400	80e
Population projetée en 2050	187 000	78e
Superficie (km²)	5 217	69e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	- 0,1	75e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	62,8	5e
Part des retraités dans la population (%)	32,3	2e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	10,6	55e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 0,3	31e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	6,8	10e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	15,7	38e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	7,4	21e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	70,2	73e
Taux de chômage en 2016 (%)	9,2	55e
Taux de pauvreté (%)	15,1	34e
Niveau de vie médian (€)	19 506	52e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : insee

Pour en savoir plus

- « Panorama du Lot – Le deuxième département le plus âgé de France », *Insee Analyses Occitanie* n° 12, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté – Les quartiers prioritaires du Lot », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

La Lozère, population et chômage les plus faibles de tous les départements de province

La Lozère est un territoire rural et agricole dont les habitants sont en moyenne plus âgés qu'ailleurs. Selon la typologie des 88 départements de province *(méthodologie)*, neuf autres départements *(carte p.30)* partagent ces trois caractéristiques, dont trois en Occitanie : le Gers, l'Aveyron et le Lot. Les autres départements de ce groupe se situent principalement dans le Massif central, comme la Creuse, le Cantal ou la Corrèze.

Le seul département sans grande aire urbaine

La plus importante commune du département, Mende, abrite 11 600 habitants en 2015. Elle constitue, avec sa zone d'influence composée uniquement de petites communes rurales, une aire de 17 900 habitants seulement, qui appartient à la catégorie des aires moyennes et qui regroupe un quart de la population du département. La Lozère est ainsi le seul département ne comportant pas de grande aire urbaine *(définitions)*. En effet, aucun habitant ne vit dans un grand pôle urbain offrant plus de 10 000 emplois ou dans son aire d'influence. À titre de comparaison, la Creuse, deuxième département le moins peuplé de France, comporte une grande aire urbaine (Guéret).

Les deux tiers des Lozériens vivent dans une commune rurale. Selon ce critère, la Lozère occupe la 2e position au niveau régional et la 4e sur les 88 départements de province, derrière la Creuse, le Gers et le Cantal.

La Lozère, seul département de France de moins de 100 000 habitants, est de loin le moins peuplé de province : il compte 76 300 habitants en 2015 (120 400 dans la Creuse). En Occitanie, l'Ariège, deuxième département le moins peuplé de la région, regroupe presque deux fois plus d'habitants que la Lozère.

La densité de population atteint à peine les 15 habitants au km² en Lozère, un niveau nettement inférieur à celui d'autres départements eux aussi peu peuplés, comme la Creuse (22 habitants/km²) ou les Alpes-de-Haute-Provence (23 habitants/km²). Cette faible densité se retrouve dans la plupart des autres départements du groupe.

1 La Lozère, un département rural

Part de la population vivant dans une commune rurale en 2014 (en %)

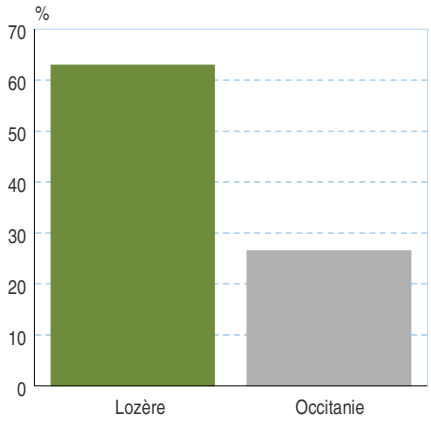

Source : Insee, recensement de la population 2014

2 La Lozère, un département agricole

Part de l'emploi agricole dans l'emploi total en 2014 (en %)

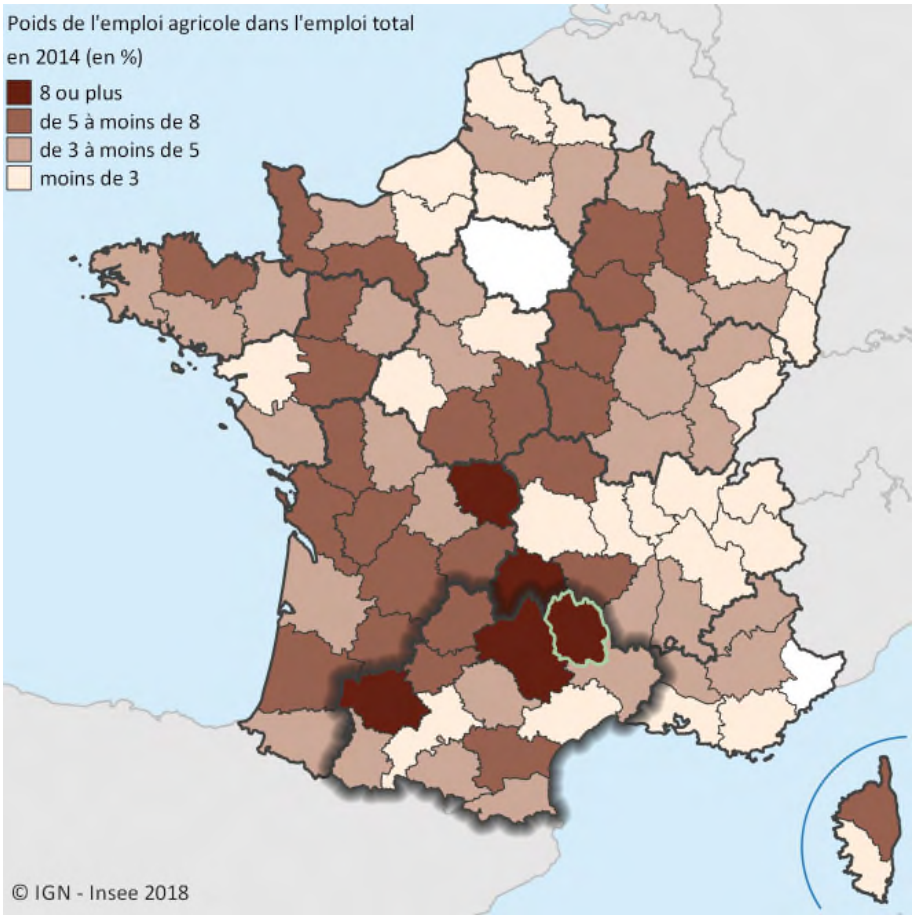

Source : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel) 2014

Une économie agricole toujours très présente

La Lozère est le 4e des 88 départements de province pour la part de l'emploi agricole dans l'emploi total, et le 2e des 13 départements d'Occitanie, derrière le Gers. La surface agricole utilisée (SAU) occupe la moitié du département. L'emploi agricole représente 1 emploi sur 10, soit trois fois plus qu'en moyenne dans la région. L'agriculture demeure ainsi le 2e secteur de l'économie lozérienne

en nombre d'emplois devant l'industrie et la construction, contrairement à des départements du même groupe comme l'Aveyron ou la Corrèze où la tradition industrielle est plus forte. Le secteur tertiaire est largement prépondérant en Lozère comme partout ailleurs.

Avec 10 % des emplois dans l'industrie, la Lozère figure parmi les départements les moins industriels, au 78e rang des 88 départements de province. Néanmoins, l'emploi industriel a fortement augmenté entre 1990 et 2014 (+ 1,5 % par an) : la Lozère est ainsi le département de province où cette hausse relative est la plus forte, devant le Lot (4e rang) et la Haute-Garonne (5e rang). Un résultat à relativiser dans la mesure où l'industrie n'offre que 3 000 emplois en 2014, contre plus de 78 000 en Haute-Garonne. La construction est en revanche assez bien représentée en Lozère, plaçant le département au 10e rang de province. Le secteur tertiaire se caractérise par une forte présence de la sphère sanitaire et sociale, avec de nombreux établissements d'hébergement médico-social et de santé.

Les cadres sont peu nombreux : ils représentent 8 % des emplois (contre 16 % en Occitanie), positionnant le département au dernier rang dans la région et à l'avant-dernier rang en province, derrière le Cantal.

Le taux de chômage départemental le plus faible

Avec 6,3 % des actifs à la recherche d'un emploi en 2016, la Lozère est le département où le taux de chômage est le plus faible, à égalité avec le Cantal voisin. Dans la région, l'Aveyron (7,4 %) et le Gers (8,0 %) suivent, mais avec des taux sensiblement plus élevés. Ce faible taux en Lozère est remarquable dans l'une des régions les plus touchées par le chômage : 11,8 % de la population active recherche un emploi en Occitanie, 2e région de province après les Hauts-de-France. Le contraste est particulièrement marqué avec les départements voisins du littoral languedocien. L'Occitanie abrite ainsi le département où le chômage est le plus bas et celui où il est le plus élevé, les Pyrénées-Orientales (15,3 %). Un taux de chômage faible est toutefois fréquent dans un département rural et vieillissant, peu peuplé et sans grand pôle d'emploi.

Malgré ce faible chômage, la pauvreté est présente en Lozère. Le revenu médian des habitants y est plus faible qu'en moyenne dans la région ou dans les départements de province, en raison du poids élevé des retraites dans le revenu disponible des ménages. Par ailleurs, en lien avec sa forte ruralité, la Lozère est le seul département de la région sans quartier prioritaire de la politique de la ville.

3 Un chômage faible en Lozère

Taux de chômage annuel moyen en 2016 (en %)

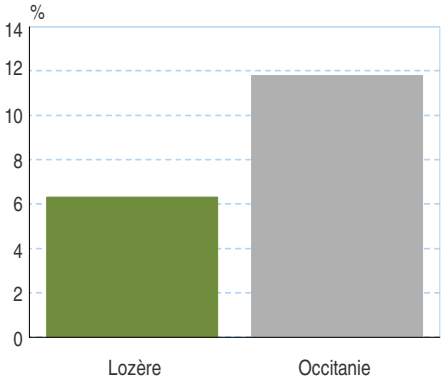

Source : Insee, taux de chômage localisés 2016

Un département âgé

En Lozère, la moitié de la population est âgée d'au moins 46 ans en 2014, ce qui en fait l'un des départements les plus âgés de province. Cet âge médian est nettement plus élevé que celui de la région (43 ans).

Les seniors sont particulièrement nombreux : 23 % des Lozériens ont 65 ans ou plus, contre 21 % en Occitanie. Les retraités représentent 28 % de la population, soit 3 points de plus que dans la région. C'est cependant moins que dans la plupart des départements classés dans le même groupe de la typologie, comme le Lot (32 %) ou le Gers (30 %) dans la région, ou encore la Creuse (34 %), département qui compte la plus forte part de retraités.

En contrepartie, les jeunes sont peu nombreux : 21 % des Lozériens ont moins de 20 ans, classant le département à la 15e position des départements de province où cette part est la plus faible. En Occitanie, les moins de 20 ans représentent 23 % de la population.

Entre 2010 et 2015, la Lozère est l'un des trois départements d'Occitanie où la population diminue, avec les Hautes-Pyrénées et le Lot. La baisse est relativement faible, de l'ordre de 0,2 % par an ; en matière d'évolution de la population, le département se classe ainsi au 79e rang des 88 départements de province et au dernier rang dans la région. L'attractivité modeste du département ne permet pas de compenser un déficit naturel élevé, en raison du poids des personnes âgées et de la baisse du nombre de femmes en âge de procréer. ■

5 La Lozère en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	76 309	88e
Population projetée en 2050	87 000	88e
Superficie (km²)	5 167	71e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	– 0,2	79e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	63,0	4e
Part des retraités dans la population (%)	27,9	24e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	8,4	87e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	0,0	48e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	10,1	4e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	9,7	78e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	7,8	10e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	72,4	56e
Taux de chômage en 2016 (%)	6,3	88e
Taux de pauvreté (%)	15,0	33e
Niveau de vie médian (€)	19 110	66e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

4 Les seniors plus nombreux que les jeunes lozériens

Part des seniors et des jeunes dans la population en 2014 (en %)

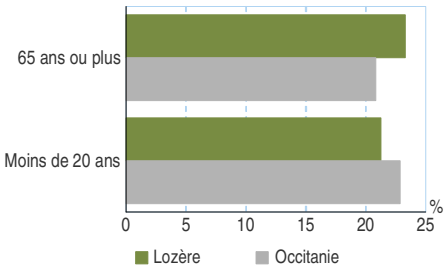

Source : Insee, recensement de la population 2014

Pour en savoir plus

- « Panorama de la Lozère – Essoufflement de la dynamique démographique », *Insee Analyses Occitanie* n° 13, mars 2016

Les Hautes-Pyrénées, un département parmi les plus âgés, confronté à un recul de l'emploi

Les Hautes-Pyrénées sont un département âgé où les nouveaux arrivants sont peu nombreux et où les retraités représentent 3 habitants sur 10. Le département fait face à des suppressions d'emploi et à un chômage élevé. Selon la typologie des 88 départements de province *(méthodologie et carte p.30)*, les Hautes-Pyrénées partagent ces caractéristiques avec 11 autres départements, principalement situés dans le centre et l'est de la France.

Une attractivité résidentielle réduite

Les Hautes-Pyrénées abritent 228 600 habitants en 2015. Avec la Lozère et le Lot, le département fait partie des seuls d'Occitanie où la population diminue entre 2010 et 2015 (- 0,1 % par an). Il se classe au 71e rang des 88 départements de province au regard de leur dynamisme démographique.

La baisse du nombre d'habitants résulte d'arrivées sur le territoire trop faibles pour compenser les décès plus nombreux que les naissances. C'est certes un des rares départements de son groupe à connaître un excédent migratoire, mais le taux de croissance de la population lié au solde migratoire est très inférieur à celui constaté en Occitanie. Dans la région, l'attractivité résidentielle est plus forte partout ailleurs, excepté en Lozère.

La population est âgée dans les Hautes-Pyrénées : on compte 120 seniors de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indicateur de vieillissement est le 10e le plus fort de province. En Occitanie, il est encore plus élevé dans trois départements : le Lot, le Gers et l'Aveyron. En particulier, les retraités représentent 3 Haut-Pyrénéens sur 10 et le département se situe au 12e rang de province au regard de l'importance des retraités dans la population.

1 Entre 2010 et 2015, les Hautes-Pyrénées perdent des habitants

Taux de croissance de la population par an entre 2010 et 2015 (en %)

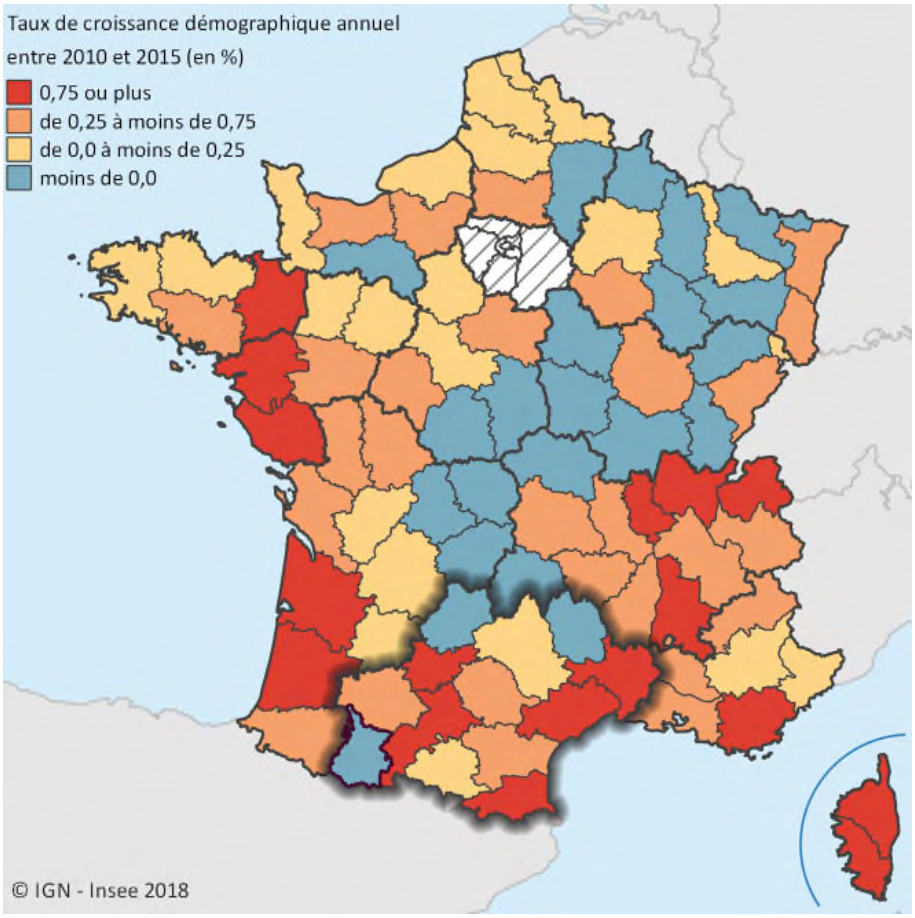

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

Seul département d'Occitanie où l'emploi diminue

En Occitanie, l'emploi recule uniquement dans les Hautes-Pyrénées (- 0,4 % par an) entre 2009 et 2014. Dans tous les autres départements, il progresse, hormis en Aveyron où il stagne. Ce résultat place le département en fin de classement, au 70e rang de province. Mais comparativement aux départements du même groupe, les pertes d'emploi sont dans l'ensemble plus modérées, en partie du fait du moindre poids de l'industrie dans l'économie locale. Ce secteur représente en effet 13 % de l'emploi total fin 2014, contre 15 % au moins pour la plupart des départements du groupe et 14 % en moyenne en province. De plus, l'industrie a un peu mieux résisté dans les Hautes-Pyrénées que dans les autres départements du groupe, même si la baisse atteint 1,1 % par an en moyenne entre 1990 et 2014. À l'échelle de la région, les pertes sont toutefois moins importantes que dans le Gard, qu'en Ariège et surtout que dans le Tarn.

Dans le département, les suppressions d'emplois industriels ont particulièrement concerné les activités de fabrication (équipements électriques, électroniques et informatiques ainsi que la fabrication de machines et de matériels de transport...).

La part des autres secteurs d'activités est comparable aux moyennes de province : 77 % des emplois relèvent du secteur tertiaire, 7 % de la construction et 4 % de l'agriculture.

Dans ce contexte économique, le taux de chômage atteint 11,3 % en 2016 dans les Hautes-Pyrénées. Ce niveau, le plus élevé des départements du groupe, place le département dans le premier quart des départements de province les plus touchés par le chômage (17e rang), mais en position médiane dans la région. En particulier, le chômage des jeunes est très élevé : 3 jeunes de 15 à 24 ans sur 10 sont demandeurs d'emploi, comme en Occitanie. Ils ne sont qu'1 sur 4 en moyenne en province.

2 Les Hautes-Pyrénées, 10e département le plus âgé de province

Part des seniors et des jeunes dans la population en 2014 (en %)

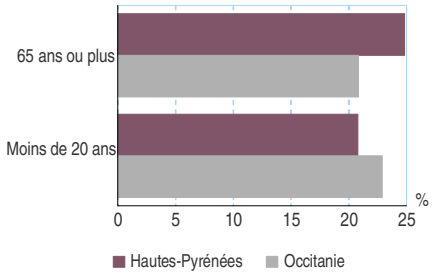

Source : Insee, recensement de la population 2014

Des disparités sociales contenues

Les Hautes-Pyrénées présentent les disparités de niveau de vie parmi les plus faibles d'Occitanie. Le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus aisés est 3,1 fois supérieur au revenu plafond des 10 % des habitants les plus modestes. Le département se situe ainsi au 56e rang des départements de province les plus inégalitaires. Au sein de la région, c'est le 3e département le moins inégalitaire derrière la Lozère et l'Aveyron. La forte présence de retraités et de demandeurs d'emploi dans la population, qui disposent généralement de revenus plus modestes que les actifs occupés, conjuguée à un niveau de qualification des emplois moins élevé, expliquent en partie ces disparités relativement réduites. Dans les Hautes-Pyrénées, seuls 11 % des emplois sont occupés par des cadres, contre 16 % en Occitanie : le département se classe ainsi au 46e rang de province au regard de la part des cadres dans l'emploi total.

Le niveau de vie médian *(définitions)* de la population situe aussi les Hautes-Pyrénées dans la seconde moitié des départements de province (56e rang). La moitié des habitants vivent avec 19 427 euros ou plus par an en 2014, soit 1 619 euros par mois pour une personne seule ou encore 2 914 euros pour un couple avec un jeune enfant.

En 2014, 14,8 % des habitants des Hautes-Pyrénées vivent sous le seuil de pauvreté *(définitions)*. Ce taux de pauvreté place le département au 37e rang des départements de province les plus pauvres. Au sein de la région, il se place au 3e rang des départements les moins pauvres après la Haute-Garonne et l'Aveyron.
En matière de pauvreté urbaine, les quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville des Hautes-Pyrénées, qui se situent dans les unités urbaines de Lourdes et Tarbes, regroupent 8 400 habitants, soit 4 % de la population départementale.

Avec 115 800 habitants en 2015, l'agglomération de Tarbes et sa zone d'influence est la seule grande aire urbaine des Hautes-Pyrénées, mais la 6e plus grande de la région. Elle regroupe 52 % de la population du département, qui se situe ainsi en queue de classement, au 70e rang de province pour la part de la population habitant dans l'espace des grandes aires urbaines. La part de la population vivant dans une commune rurale est de 40 %, un niveau médian tant dans la région qu'en province. ■

3 Un net recul de l'emploi dans les Hautes-Pyrénées

Taux de croissance de l'emploi par an entre 2009 et 2014 (en %)

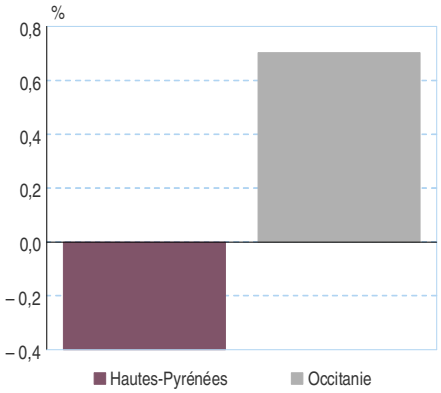

Source : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel) 2009 et 2014

4 Les Hautes-Pyrénées en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	228 582	72e
Population projetée en 2050	225 000	73e
Superficie (km²)	4 464	79e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	– 0,1	71e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	39,6	39e
Part des retraités dans la population (%)	29,4	12e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	11,1	46e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	– 0,4	70e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	3,8	51e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	12,5	63e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	6,9	37e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	76,9	27e
Taux de chômage en 2016 (%)	11,3	17e
Taux de pauvreté (%)	14,8	37e
Niveau de vie médian (€)	19 427	56e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

- « Panorama des Hautes-Pyrénées - Stabilité démographique et décrochage de l'emploi », *Insee Analyses Occitanie* n° 14, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté – Les quartiers prioritaires des Hautes-Pyrénées », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

Les Pyrénées-Orientales, un département parmi les plus attractifs, mais des niveaux de chômage et de pauvreté élevés

Les Pyrénées-Orientales cumulent un chômage record et une pauvreté élevée, mais aussi une attractivité démographique forte. Seuls les départements du littoral languedocien et de Corse conjuguent ces trois caractéristiques de façon marquée, selon la typologie des 88 départements de province *(méthodologie et carte p.30).*

Le département de province où le chômage est le plus élevé

Dans les Pyrénées-Orientales, le chômage est au plus haut : le département est nettement en tête des 88 départements de province avec un taux de 15,3 % en 2016, ce qui le situe loin devant l'Hérault, le Gard et l'Aude où les taux sont de l'ordre de 13 % à 14 %. La Haute-Corse et la Corse-du-Sud sont un peu moins touchées. Les Pyrénées-Orientales, comme les autres départements du littoral languedocien, contribuent ainsi fortement à faire de l'Occitanie la 2e région où le chômage est le plus important, juste derrière les Hauts-de-France.

Le chômage est élevé pour toutes les classes d'âge et surtout chez les jeunes : 38,4 % pour les 15-24 ans, contre 30,1 % en moyenne en Occitanie.

Au sein du département, la situation est contrastée avec des taux plus bas dans l'arrière-pays (12,9 % dans la zone d'emploi de Prades) que sur le littoral où le chômage est très prégnant (autour de 16 %). Le taux de chômage demeure toutefois élevé dans l'arrière-pays au regard de l'ensemble des départements de province.
Pourtant, l'emploi progresse dans les Pyrénées-Orientales qui se situent ainsi au 20e rang des départements de province pour la hausse de l'emploi total entre 2009 et 2014. Mais cette évolution est insuffisante au regard de la croissance de la population active pour faire baisser le taux de chômage.

L'emploi repose davantage sur le secteur tertiaire qu'en moyenne en Occitanie, notamment du fait du tourisme, très présent sur le littoral. Le poids du secteur tertiaire (83 %) dans l'emploi total positionne le département au 6e rang des départements de province. En contrepartie, le poids des autres secteurs est relativement faible, avec 3 % des emplois dans l'agriculture, 6 % dans l'industrie et 8 % dans la construction.

1 Les Pyrénées-Orientales, 1er département de province ayant le taux de chômage le plus élevé

Taux de chômage annuel moyen par département en 2016 (en %)

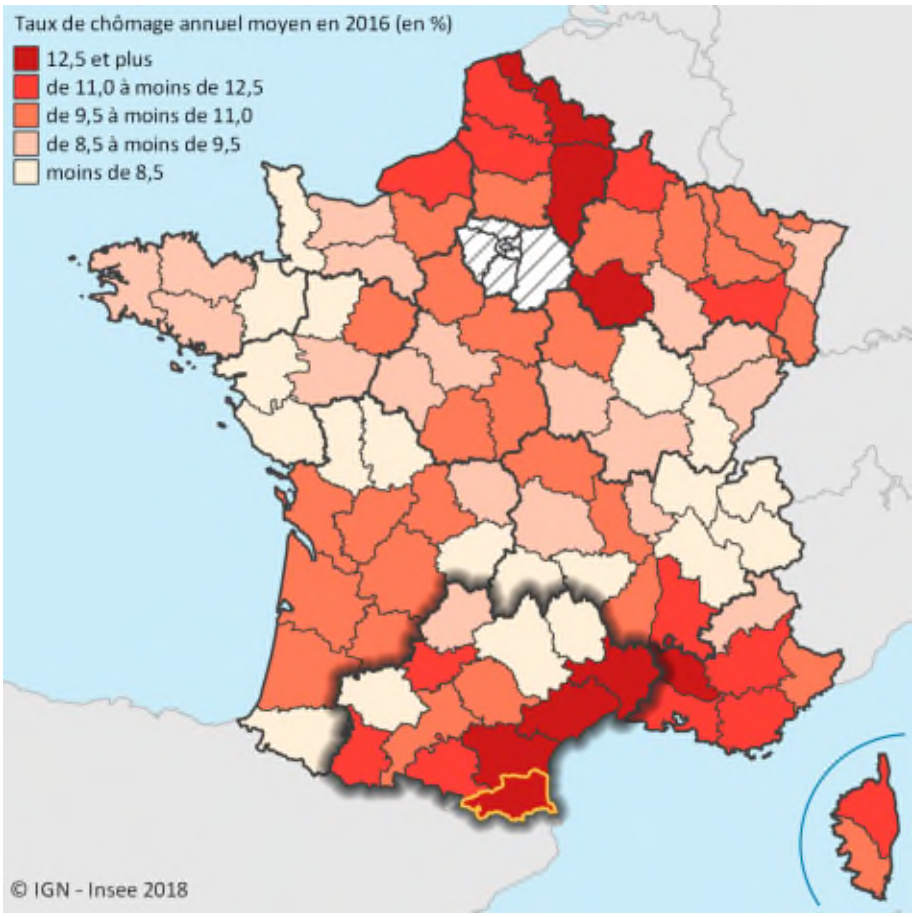

Source : insee, taux de chômage localisés 2016

Un des départements les plus pauvres

Les Pyrénées-Orientales sont également très pauvres : c'est le 3e département de province pour le taux de pauvreté (21,4 %) en 2014, derrière la Haute-Corse (22,5 %) et l'Aude (21,7 %), mais devant le Gard (20,3 %). Ce taux y est nettement plus élevé qu'en moyenne en Occitanie (17,2 %), pourtant l'une des régions de province les plus pauvres.

Reflet de cette pauvreté, le niveau de vie médian *(définitions)* des habitants est particulièrement faible dans les Pyrénées-Orientales. La moitié des personnes vivent ainsi avec moins de 17 999 euros par an en 2014, ce qui correspond à 1 500 euros par mois pour une personne vivant seule, ou encore 2 700 euros pour un couple avec un jeune enfant. Seuls trois autres départements ont un niveau de vie médian plus bas : l'Aude, le Pas-de-Calais et la Creuse.

Fin 2014, quelque 44 900 personnes perçoivent des minima sociaux (RSA socle, allocation adulte handicapé, minimum vieillesse, etc.), un nombre élevé qui traduit également une importante précarité financière. Pour un tiers des allocataires des Pyrénées-Orientales, les prestations sociales représentent plus de 75 % de leurs revenus. Cette proportion est la plus

élevée des 88 départements de province, juste devant l'Aude et les Bouches-du-Rhône.

Les inégalités de revenus sont relativement élevées dans ce département, même après redistribution : le revenu disponible plancher des 10 % des habitants les plus riches est 3,5 fois supérieur au revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres. Les Pyrénées-Orientales se positionnent ainsi à la 13e place des départements de province les plus inégalitaires et à la 4e place dans la région, après l'Hérault, le Gard et la Haute-Garonne.

Le département compte dix quartiers prioritaires de la politique de la ville, qui constituent de vraies poches de pauvreté urbaine. Quatre d'entre eux, tous situés dans la commune de Perpignan, font partie des quartiers prioritaires les plus défavorisés d'Occitanie, avec plus de 6 personnes sur 10 vivant sous le seuil de pauvreté.

2 Les Pyrénées-Orientales, 3e département de province le plus pauvre

Taux de pauvreté en 2014 (en %)

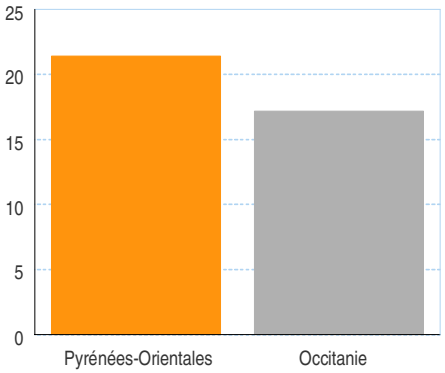

Source : Insee, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014

Un des départements les plus attractifs de province

Dans les Pyrénées-Orientales, qui comptent 471 000 habitants en 2015, la croissance démographique est forte (+ 0,98 % par an sur la période 2010-2015) et portée uniquement par l'excédent migratoire (+ 1,03 %). Au regard de ce solde migratoire élevé, le département se classe au 3e rang des départements de province, derrière la Corse-du-Sud (1,2 %) et l'Hérault (1,1 %). Ce taux s'élève à 0,7 % en moyenne pour la région Occitanie.

En revanche, le solde naturel, différence entre naissances et décès, est déficitaire dans les Pyrénées-Orientales. Mais ce déficit naturel (- 200 habitants par an) est faible au regard de l'excédent migratoire : le département gagne ainsi 4 700 habitants par an par sa seule attractivité entre 2010 et 2015.

Les contrastes sont néanmoins forts au sein du département entre le littoral très attractif, et l'arrière-pays moins dynamique où le solde naturel est en outre nettement déficitaire.

Une population très urbaine concentrée sur le littoral

Les Pyrénées-Orientales figurent parmi les départements les plus urbanisés de province et se situent au 8e rang sur 88 pour la part de la population vivant dans une commune urbaine. En Occitanie, seul l'Hérault est à peine plus urbanisé. Ainsi, dans les Pyrénées-Orientales, 86 % de la population vit dans une unité urbaine, contre 74 % en Occitanie.

Cette situation est liée au poids démographique de l'agglomération de Perpignan, qui concentre à elle seule 43 % de la population du département en 2015. La grande majorité des habitants vit dans la plaine du Roussillon, au sein de la grande unité urbaine de Perpignan ou de son aire d'influence et de l'unité urbaine de Saint-Cyprien ou sa couronne. Le département se situe au 3e rang dans la région, derrière la Haute-Garonne et le Gard, pour la part de la population vivant dans l'espace des grandes aires urbaines. Les habitants se concentrent ainsi sur le littoral alors que l'arrière-pays, montagneux, est peu densément peuplé. ■

3 Une croissance démographique liée à l'attractivité

Taux de croissance démographique annuel moyen entre 2010 et 2015 (en %)

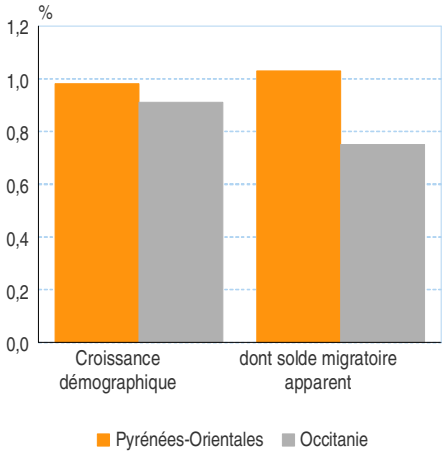

Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015

4 Les Pyrénées-Orientales en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	471 038	44e
Population projetée en 2050	549 500	43e
Superficie (km²)	4 116	82e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 1,0	13e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	13,9	81e
Part des retraités dans la population (%)	28,1	20e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	11,3	43e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 0,6	20e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	3,2	57e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	6,2	85e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	7,6	13e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	83,0	6e
Taux de chômage en 2016 (%)	15,3	1er
Taux de pauvreté (%)	21,4	3e
Niveau de vie médian (€)	17 999	85e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

- « Panorama des Pyrénées-Orientales – Un département entre mer et montagne qui connaît des difficultés économiques », *Insee Analyses Occitanie* n° 15, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté – Les quartiers prioritaires des Pyrénées-Orientales », *Insee Dossier Occitanie n° 7, juillet 2018*

Le Tarn, dans la moyenne des départements d'Occitanie comme de province, sauf pour l'attractivité

Le Tarn présente des caractéristiques sociodémographiques et économiques dans la moyenne : son positionnement au regard des autres départements de province et de la région Occitanie s'inscrit rarement aux extrêmes. Neuf autres départements de province, dont deux en Occitanie, l'Ariège et le Tarn-et-Garonne, sont également dans ce cas. Ils se situent aussi dans la moitié sud du pays, comme le Lot-et-Garonne ou la Drôme *((méthodologie et carte p.30)*.
Le Tarn figure néanmoins dans le haut du tableau des départements de province en matière d'attractivité, même s'il se classe plutôt dans la moyenne au sein d'une région très attractive.

Une attractivité à relativiser au regard de la région

Dans le Tarn, les naissances sont presque aussi nombreuses que les décès et l'excédent migratoire est le seul facteur explicatif de la croissance démographique. Entre 2010 et 2015, l'excédent des arrivées sur les départs génère ainsi une hausse de 0,6 % de la population. De ce point de vue, le département apparaît attractif, se classant au 16e rang des 88 départements de province. Il se situe néanmoins en position médiane (6e rang sur 13) au regard des départements de la région Occitanie, elle-même très attractive. Le Tarn se positionne devant l'Ariège (0,3 %) mais loin derrière le Tarn-et-Garonne (0,9 %), en limitant la comparaison aux deux départements de la région appartenant au même groupe.

La croissance démographique place le Tarn parmi les départements relativement dynamiques au niveau national, au 22e rang des départements de province, mais en position intermédiaire dans la région. Avec 386 500 habitants en 2015, le Tarn est aussi en milieu de classement par sa population, au 51e des 88 départements de province et au 5e rang des 13 départements d'Occitanie.

Un département âgé, au sein d'une région vieillissante

Le Tarn est un département relativement âgé, avec 23 % de ses habitants ayant 65 ans ou plus. Il est ainsi le 21e département de province le plus âgé, devant le Tarn-et-Garonne (21 %) et l'Ardèche (22 %) au sein de son groupe. Mais la proportion des 65 ans ou plus est loin de celle observée dans les départements les plus âgés de province, dont certains sont dans la région, à l'instar du Lot et du Gers.

Les retraités tarnais sont nombreux : leur part dans la population totale (28 %) est plus élevée que dans de nombreux départements de province. Le Tarn se situe ainsi à la 28e place, cependant loin derrière de nombreux départements qui comptent encore plus de retraités, comme la Creuse ou le Lot. Néanmoins, dans une région assez âgée comme l'Occitanie, le Tarn se situe plutôt en bas du tableau, tant au regard de la part des seniors (8e rang) que de la part des retraités (9e rang) dans l'ensemble de la population.

1 Le Tarn figure dans le premier quart des départements de province les plus attractifs

Évolution annuelle de la population liée au solde migratoire entre 2010 et 2015 par département (en %)

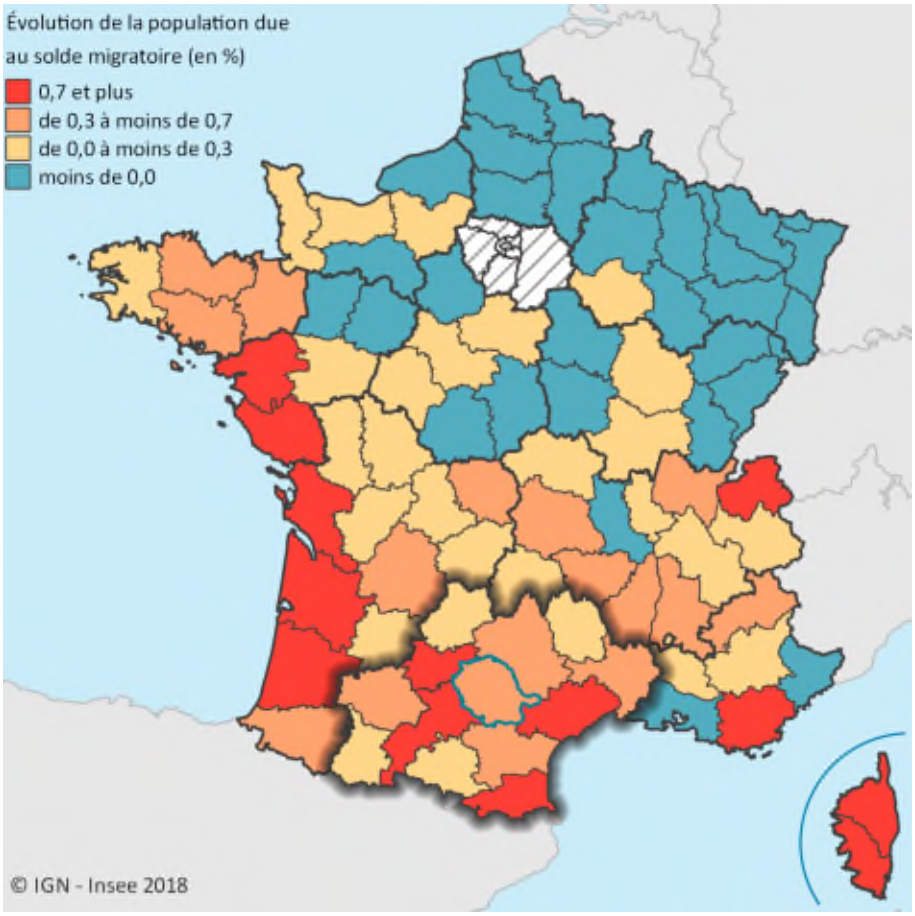

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2015, État civil

Le plus fort recul de l'emploi industriel de la région

Si l'emploi industriel diminue entre 1990 et 2014 dans le Tarn comme dans la plupart des départements, cette baisse est la plus importante des départements de la région et l'une des plus fortes de province. Seuls sept départements, situés pour beaucoup dans le quart nord-est, accusent des pertes encore plus importantes. En 25 ans, l'emploi industriel recule de 2,1 % en moyenne par an dans le Tarn, ce qui représente 12 000 emplois de moins sur l'ensemble de la période. Dans son groupe, c'est le seul département pour lequel la diminution est aussi forte, loin devant l'Ariège (- 1,4 %).

Cette baisse importante s'explique en partie par le déclin de l'industrie du textile et du cuir. Cette industrie traditionnelle, bien implantée autour de Castres et Mazamet, ainsi qu'à Graulhet, a perdu 9 000 emplois en 25 ans.

Cependant, même si le poids de l'industrie a fortement reculé en 25 ans (14 % de l'emploi total en 2014, contre 23 % en 1990), le secteur reste relativement bien représenté dans le Tarn au sein d'une région, il est vrai, relativement peu industrielle. Le département occupe ainsi le 4e rang sur ce critère, derrière le Lot, l'Aveyron et l'Ariège. En dehors du textile-habillement et du cuir, l'industrie est portée par la chimie et la pharmacie, avec la forte implantation du groupe Fabre autour de Castres, ainsi que par l'agroalimentaire, dans les Monts de Lacaune notamment. Le Tarn n'occupe en revanche que le 49e rang pour la part de l'industrie dans l'emploi total au regard des 88 départements de province. De même, les poids des autres secteurs situent le département dans une situation plutôt moyenne, qu'il s'agisse de l'agriculture, de la construction ou du tertiaire (entre le 34e et le 43e rang de province).

2 Une proportion de retraités parmi les plus fortes

Proportion de retraités dans la population totale en 2014 (en %)

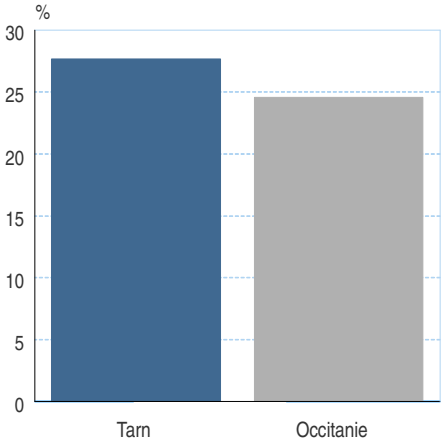

Source : Insee, recensement de la population 2014

Un taux de chômage élevé

Le niveau de chômage est relativement important dans le Tarn, avec 10,6 % des actifs à la recherche d'un emploi en 2016. Le Tarn se classe ainsi au 24e rang des 88 départements de province. Cependant, ce taux de chômage reste loin de ceux observés dans les départements du littoral languedocien ou des Hauts-de-France. Au sein d'une région où le chômage est très présent (11,8 %), le positionnement du Tarn est médian : sept départements d'Occitanie ont un taux de chômage plus élevé.

Avec 19 315 euros par an en 2014, le niveau de vie médian des habitants *(définitions)* est plutôt faible dans le Tarn au regard des départements de province (61e rang), mais en position intermédiaire au sein de la région (6e rang). Le taux de pauvreté situe néanmoins le département dans une position moins défavorable par rapport à la province (30e rang) comme dans la région (7e rang). Six agglomérations du Tarn, Albi, Castres, Mazamet, Gaillac, Carmaux et Graulhet, regroupent 11 quartiers prioritaires de la politique de la ville, plutôt de petite taille, mais dont certains sont confrontés à une pauvreté et une précarité aiguës, comme *Cantepau* à Albi ou *Laden Petit Train* à Castres. Ces poches de pauvreté urbaine regroupent 5 % de la population des quartiers prioritaires d'Occitanie ; 5 % des Tarnais vivent dans un quartier prioritaire.

Le Tarn bénéficie moins du dynamisme économique de la métropole toulousaine que le département également limitrophe du Tarn-et-Garonne. Dans le Tarn, 14 % des actifs occupés quittent quotidiennement le département pour aller travailler ailleurs (20 % en Tarn-et-Garonne), dont les trois quarts en Haute-Garonne. Au sein du département, la situation est contrastée : l'ouest bénéficie de la proximité de Toulouse, une partie du territoire faisant partie de la couronne périurbaine de la capitale régionale. Plus on s'éloigne vers l'est, moins cette influence se fait sentir, sauf près des principaux axes routiers, notamment en direction de Gaillac et d'Albi. ■

3 Très forte baisse de l'emploi industriel dans le Tarn

Évolution annuelle moyenne de l'emploi industriel entre 1990 et 2014 (en %)

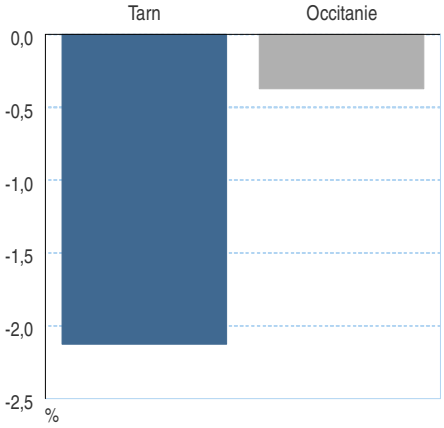

Source : Insee, estimations d'emploi localisées (Estel) 1990 et 2014

4 Le Tarn en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	386 543	51e
Population projetée en 2050	439 000	52e
Superficie (km²)	5 758	56e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 0,6	22e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	33,0	55e
Part des retraités dans la population (%)	27,7	28e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	11,1	45e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 0,1	43e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	4,8	34e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	13,8	49e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	6,8	43e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	74,6	42e
Taux de chômage en 2016 (%)	10,6	24e
Taux de pauvreté (%)	15,3	30e
Niveau de vie médian (€)	19 315	61e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

- « Panorama du Tarn – L'ouest sous forte influence toulousaine », *Insee Analyses Occitanie* n° 16, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté – Les quartiers prioritaires du Tarn », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

Le Tarn-et-Garonne, un département parmi les plus attractifs et relativement jeune

Petit département par sa superficie et peuplé de 255 300 habitants en 2015, le Tarn-et-Garonne se caractérise par une forte attractivité et l'importance de la jeunesse dans la population. Neuf autres départements de province, dont deux en Occitanie (Ariège et Tarn), font partie également de cette catégorie de départements attractifs. Ils sont tous situés dans la moitié sud, à l'instar du Lot-et-Garonne ou de l'Ardèche et se distinguent pour 7 sur 10 d'entre eux par le caractère âgé de leur population *(méthodologie et carte p.30)*.

Le Tarn-et-Garonne, parmi les départements de province les plus attractifs

Dopé par sa proximité avec l'agglomération toulousaine et par l'arrivée de nouvelles populations, mais aussi par un excédent des naissances sur les décès, la croissance démographique est forte dans le Tarn-et-Garonne : le taux de croissance annuel moyen de la population est de 1,1 % entre 2010 et 2015, contre 0,9 % en Occitanie. Le département émarge à la 8e place des 88 départements de province en matière de dynamique démographique, à égalité avec le Rhône.

La croissance démographique est portée essentiellement par l'excédent migratoire, qui permet à la population de croître de 0,9 % en moyenne par an. Au regard de cet excédent, le Tarn-et-Garonne est le 7e département de province, juste derrière l'Hérault et les Pyrénées-Orientales dans la région. Cette attractivité résidentielle est plus forte qu'en moyenne en Occitanie (+ 0,8 %), région pourtant la plus attractive du pays après la Corse. Le Tarn-et-Garonne est aussi le département ayant le plus fort excédent migratoire de son groupe, devant le Var.

Dans une moindre mesure, l'excédent naturel contribue aussi à la croissance démographique : entre 2010 et 2015, le Tarn-et-Garonne compte chaque année 500 naissances de plus que de décès. En Occitanie, seuls trois autres départements bénéficient d'une contribution positive du solde naturel, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard.

De nombreux jeunes

Dans le Tarn-et-Garonne, les jeunes sont nombreux : presque un quart de la population (24 %) a moins de 20 ans, ce qui en fait avec la Haute-Garonne, le département le plus jeune de la région. Il ne figure toutefois qu'à la 28e place en province, derrière de nombreux départements situés dans la moitié nord ou en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les seniors de 65 ans ou plus, et les retraités en particulier, ne sont ni plus ni moins nombreux que dans la plupart des autres départements de province, le Tarn-et-Garonne se classant dans une position médiane parmi les 88 départements de province. La part des 65 ans ou plus dans la population (21 %) est identique à la moyenne régionale. Les seniors sont proportionnellement moins nombreux dans les départements de l'Hérault (20 %) et surtout de la Haute-Garonne (16 %).

Au final, le Tarn-et-Garonne figure en milieu de tableau parmi les départements de province si l'on calcule l'indicateur de vieillissement *(définitions)* : il compte 85 habitants de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Mais, en se limitant aux départements de la région, le Tarn-et-Garonne figure en seconde

1 Le Tarn-et-Garonne, 3e département d'Occitanie le plus attractif

Évolution annuelle de la population liée au solde migratoire entre 2010 et 2015 (en %)

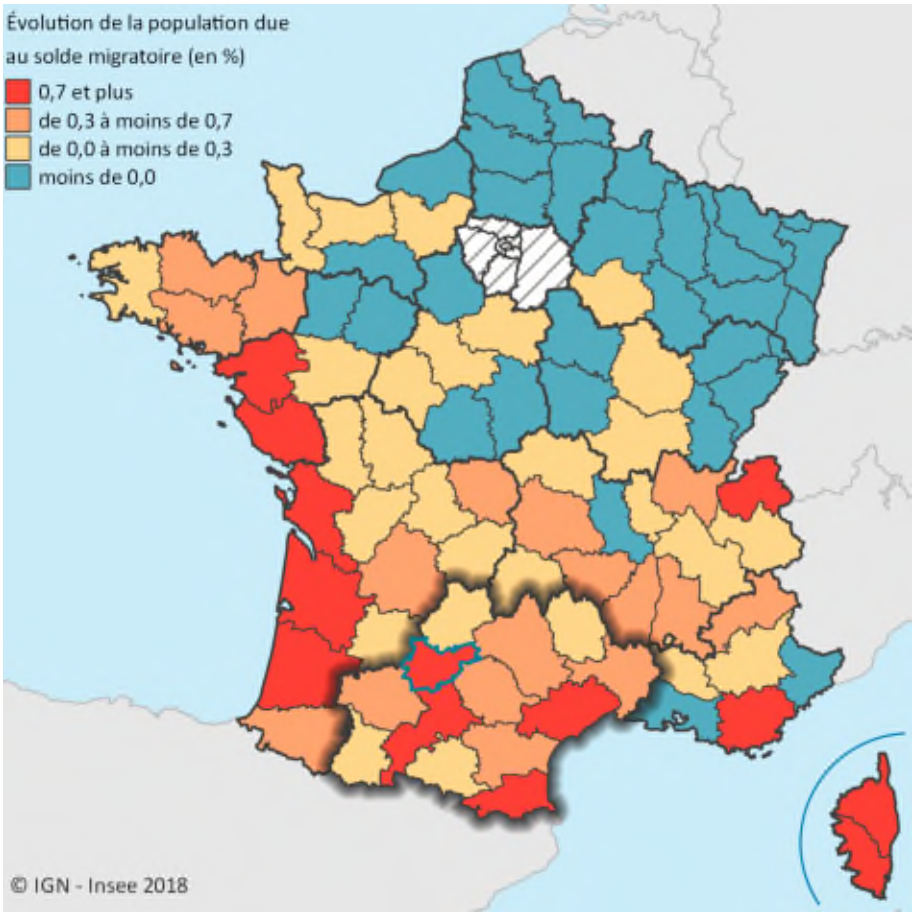

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2015, État civil

2 Le Tarn-et-Garonne, département le plus jeune de la région

Part des 65 ans ou plus et des moins de 20 ans dans la population totale (en %)

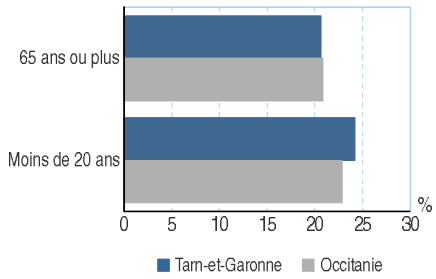

Source : insee, recensement de la population 2014

position derrière la Haute-Garonne (80 seniors pour 100 jeunes de moins de 20 ans). Tous les autres départements d'Occitanie comptent à l'inverse plus de seniors que de jeunes, traduisant un équilibre entre les générations moins favorable qu'en Tarn-et-Garonne ou en Haute-Garonne.

Des taux de chômage et de pauvreté élevés

En 2016, 11,5 % des actifs tarn-et-garonnais sont au chômage. Ce taux élevé positionne le Tarn-et-Garonne au 15e rang des départements de province les plus touchés par le chômage. Dans une région où le chômage est élevé (11,8 %) et inégalement réparti sur ses territoires, le Tarn-et-Garonne occupe une position intermédiaire, entre les Pyrénées-Orientales (15,3 %), département de province où le chômage est le plus élevé, et la Lozère (6,3 %), département de province le plus épargné.

Le Tarn-et-Garonne occupe également la 15e place des départements de province en matière de pauvreté : 17,1 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2014. Le niveau de vie médian *(définitions)* est lui aussi assez faible et situe le Tarn-et-Garonne en queue de classement, au 76e rang des départements de province. La moitié des habitants du département vivent ainsi avec moins de 18 848 euros par an en 2014, ce qui correspond à 1 571 euros par mois pour une personne vivant seule, ou encore 2 827 euros pour un couple avec un jeune enfant.

Le Tarn-et-Garonne compte quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville, véritables poches de pauvreté urbaine situées dans les deux communes de Montauban et de Moissac, quartiers qui regroupent 4 % de la population du département. Le quartier *Sarlac* à Moissac figure parmi les quartiers les plus pauvres et précaires de la région. Les habitants cumulent pauvreté monétaire et autres facteurs de précarité, tels qu'un bas niveau de formation et une insertion professionnelle difficile.

3 Un actif occupé sur cinq quitte quotidiennement le département pour aller travailler

Top 15 des départements ayant la proportion de « navetteurs » vers l'extérieur du département la plus importante (en %)

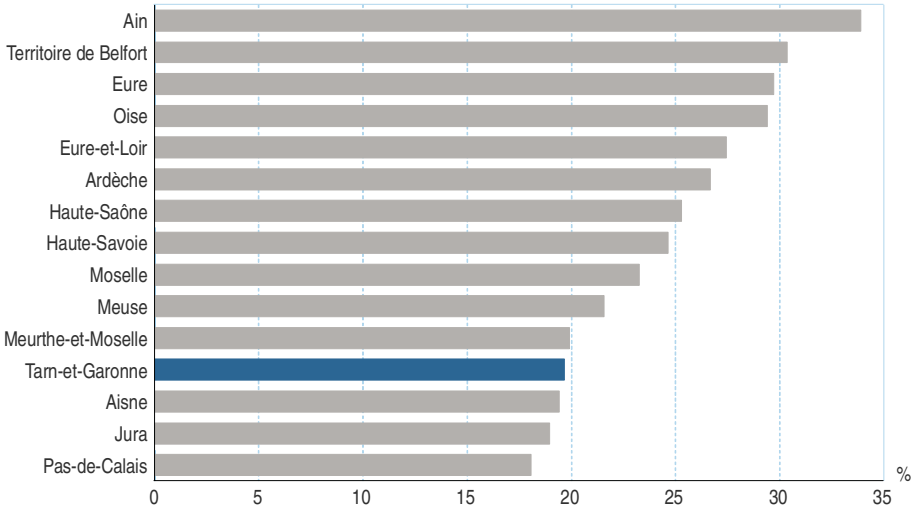

Source : Insee, recensement de la population 2014

Une dynamique de l'emploi liée à la proximité toulousaine

Entre 2009 et 2014, l'emploi tarn-et-garonnais augmente de 0,7 % en moyenne chaque année. Cette croissance, assez forte, permet au Tarn-et-Garonne de figurer dans le premier quart du tableau des 88 départements de province et au 3e rang régional, juste après l'Hérault (+ 0,8 %), mais loin derrière la Haute-Garonne (+ 1,4 %).

Le département bénéficie de la proximité de la métropole toulousaine. Dans le Tarn-et-Garonne, un actif occupé sur cinq quitte quotidiennement le département pour aller travailler, le plus souvent en Haute-Garonne (7 navetteurs sur 10). Les communes du sud du département, dont beaucoup font partie de la couronne périurbaine de Toulouse, sont particulièrement concernées. Situées à l'intersection de grands axes routiers et ferroviaires qui convergent vers l'agglomération toulousaine et ses zones d'activité liées à la construction aéronautique et spatiale, ces communes accueillent sur leurs territoires ou à proximité des infrastructures, notamment de transport et de logistique. Par ailleurs, l'arrivée de nouvelles populations contribue également à la croissance de l'emploi.

Dans le Tarn-et-Garonne, la part de l'emploi agricole est importante (6 % en 2014), ce qui positionne le département au 16e rang des départements de province. Mais si on se limite aux 13 départements d'Occitanie, il se situe seulement au 6e rang loin derrière le trio de tête, Gers, Lozère et Aveyron, qui figurent parmi les 5 départements les plus agricoles de province. L'emploi industriel est en revanche peu représenté (71e rang de province et 8e rang de la région). ■

4 Le Tarn-et-Garonne en chiffres

Indicateur (données 2014 sauf mention contraire)	Valeur	Rang* (sur 88 départements de province)
Population en 2015	255 274	69e
Population projetée en 2050	325 000	62e
Superficie (km²)	3 718	84e
Croissance démographique annuelle entre 2010 et 2015 (%)	+ 1,1	8e
Part de la population vivant dans une commune rurale (%)	36,3	47e
Part des retraités dans la population (%)	24,9	47e
Part des cadres dans l'emploi total (%)	10,8	50e
Évolution annuelle de l'emploi entre 2009 et 2014 (%)	+ 0,7	18e
Part de l'agriculture dans l'emploi total (%)	6,2	16e
Part de l'industrie dans l'emploi total (%)	10,6	71e
Part de la construction dans l'emploi total (%)	7,2	27e
Part du tertiaire dans l'emploi total (%)	75,9	34e
Taux de chômage en 2016 (%)	11,5	15e
Taux de pauvreté (%)	17,1	15e
Niveau de vie médian (€)	18 848	76e

* rang calculé par ordre décroissant

Source : Insee

Pour en savoir plus

- « Panorama du Tarn-et-Garonne – Un département en essor démographique », *Insee Analyses Occitanie* n° 17, mars 2016
- « Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté - Les quartiers prioritaires du Tarn-et-Garonne », *Insee Dossier Occitanie* n° 7, juillet 2018

La diversité des treize départements d'Occitanie constitue l'une des caractéristiques de la région. Ces disparités, géographiques, humaines, économiques ou sociales, sont approchées ici par l'étude du positionnement de chaque département parmi l'ensemble des départements de province.

Positionner les 13 départements d'Occitanie

Comparer la Lozère à la Haute-Garonne n'a pas beaucoup de sens dès lors qu'on connaît les différences d'échelle entre les deux départements. Il est plus judicieux de situer la Lozère parmi les départements ruraux et peu peuplés de la région ou de l'ensemble du pays. Positionner les 13 départements d'Occitanie parmi l'ensemble des départements de province a donc été privilégié par rapport à une simple analyse comparative des départements de la région. L'Île-de-France et les DOM ont été écartés du référentiel géographique en raison de caractéristiques atypiques.
À partir d'indicateurs discriminants, les 88 départements de province ont été classés en huit groupes de départements partageant des caractéristiques proches. Cette classification permet de décrire de manière objective les spécificités de chaque département au regard de ceux de son groupe au niveau national ou au sein de la région, en s'appuyant sur quelques autres indicateurs pour compléter l'analyse.

Huit groupes de départements, dont cinq présents en Occitanie

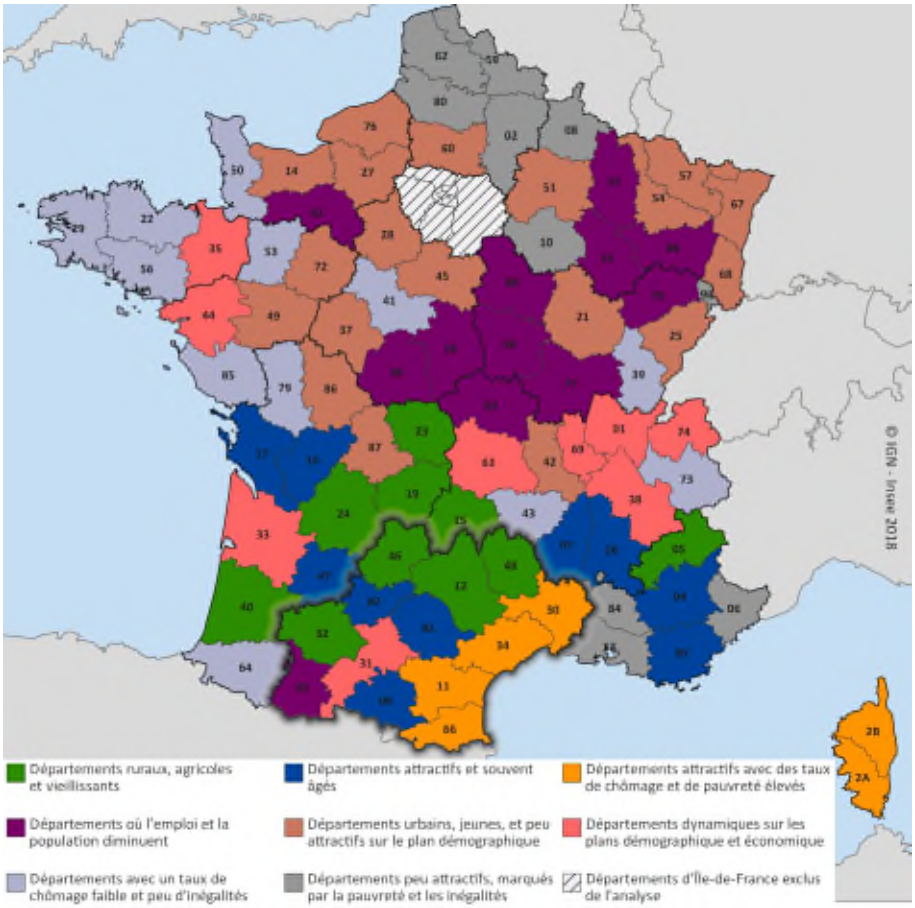

Établir une typologie des départements

Les variables qui ont été retenues sont celles pour lesquelles l'analyse de la dispersion au sein de la région montre de fortes disparités entre les départements.

Parmi elles, huit sont utilisées pour établir une typologie des départements de province :
- la contribution du solde migratoire à la croissance démographique entre 2010 et 2015 ;
- l'indicateur de vieillissement en 2014 (population de 65 ans ou plus rapportée à celle des moins de 20 ans) ;
- la part de cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi en 2014 ;
- la part de la population vivant dans les espaces des grandes aires urbaines *(définitions)* ;
- le taux de chômage annuel moyen en 2016 ;
- le taux de pauvreté en 2014 ;
- les inégalités de niveau de vie en 2014 *(définitions)* ;
- le taux d'évolution annuel de l'emploi entre 2009 et 2014.

Six autres variables illustratives complètent l'analyse :
- le taux de croissance démographique annuel moyen entre 2010 et 2015 ;
- la part des retraités dans la population en 2014 ;
- la part de la population vivant dans une commune rurale en 2014 *(définitions)* ;
- le niveau de vie médian en 2014 ;
- le taux d'évolution annuel de l'emploi industriel entre 1990 et 2014 ;
- le poids de l'emploi agricole dans l'emploi total en 2014.

Les départements sont regroupés par itérations successives jusqu'à l'obtention de groupes homogènes et suffisamment différents des autres groupes. ■

La notion d'**unité urbaine** correspond à celle communément admise d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Toute commune ne faisant pas partie d'une unité urbaine est considérée comme une **commune rurale**. Un grand pôle urbain est une agglomération d'au moins 10 000 emplois. Une **aire urbaine** ou **grande aire urbaine** est constituée d'un grand pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi appelée aussi **couronne périurbaine**. On parle de moyennes aires et de pôles moyens ou de petites aires et de petits pôles pour des unités urbaines qui comptent entre 1 500 et moins de 5 000 emplois ou entre 5 000 et moins de 10 000 emplois.

La **population projetée en 2050** est issue d'une projection démographique réalisée par l'Insee à partir des résultats du recensement de la population (modèle Omphale 2017, scénario central). Une projection fournit une image de ce que pourrait être la population à venir, à partir de la connaissance du passé et en prenant, pour le futur, des hypothèses sur trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Le scénario retenu ici, dit « scénario central », reproduit les tendances observées sur le passé récent (2011 à 2015).

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine et les prestations sociales reçues. De ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un revenu disponible égal pour deux ménages de taille différente ne représente pas la même richesse pour chaque personne du ménage. On définit le **niveau de vie** en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation (UC) : 1 UC est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est alors le même pour toutes les personnes d'un ménage.

Le **taux de pauvreté** correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Selon des conventions européennes, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 008 euros mensuels pour une personne seule vivant en France métropolitaine en 2014.

Les **disparités de niveaux de vie** entre les habitants les plus riches et les habitants les plus pauvres sont mesurées par le **rapport interdécile** : rapport entre le 9e décile (revenu au-dessus duquel se situent les 10 % les plus aisés) et le 1er décile (revenu au-dessous duquel se situent les 10 % les plus modestes).

La répartition spatiale des fonctions n'est pas homogène sur le territoire. Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Les cadres des **fonctions métropolitaines** occupent des emplois « stratégiques », caractéristiques du rayonnement ou de l'attractivité d'un territoire. ■

Insee Dossier

Occitanie

Les départements d'Occitanie au regard des autres départements de province

Entre Massif central et Pyrénées, plaines de la Garonne et littoral languedocien, l'Occitanie est une terre de contrastes où les espaces géographiques conditionnent le développement démographique et économique. Des départements faiblement peuplés, où la population diminue parfois, comme en Lozère, côtoient des départements parmi les plus dynamiques de province, comme la Haute-Garonne et l'Hérault. C'est la région des extrêmes pour le taux de chômage, le plus faible de province en Lozère et le plus élevé dans les Pyrénées-Orientales, et aussi pour le niveau de vie médian, le plus faible dans l'Aude, mais le 2e de province en Haute-Garonne.

Au vu des caractéristiques sociodémographiques et économiques des 88 départements de province, huit groupes de départements partageant des caractéristiques propres ont été identifiés, dont cinq présents en Occitanie. Les départements de la région sont ainsi positionnés au niveau national et au sein de la région.

Insee Dossier n° 8
Octobre 2018

ISSN : 2552-7371

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

© Insee 2018

Insee